

FARGES SAS

- ACQUISITION DE NOUVELLES PARCELLES -

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE – PHASE 1 (MISSION EVAL PHASE 1 Selon NF X 31-620-2)

Site à l'étude : ZA du bois – Egletons (19)



DEKRA INDUSTRIAL SAS
Immeuble Aurélien – 29 avenue Champollion
BP 43797 – 31037 Toulouse Cedex 01

Tél. 05 61 40 22 16
Fax 05 34 47 81 25

Affaire n° : 52679960

Chef de projet

Marie GAULME

Superviseur

Julien BAUDRACCO

Les prestations d'études, assistance et contrôle (domaine A) et ingénierie des travaux de réhabilitation (domaine B) relatifs aux activités Sites et Sols Pollués de DEKRA INDUSTRIAL SAS sont certifiées par le LNE suivant le référentiel de certification de service des prestataires dans le domaine des sites et sols pollués. Plus d'information sur www.lne.fr



Modifications et évolutions

Date	Indice	Modifications apportées
27/04/2018	0	Création du document
28/05/2018	1	Validation
31/05/2018	2	Modifications suite aux remarques du CLIENT



RESUME NON-TECHNIQUE DE L'ETUDE

<p>CONTEXTE DE LA MISSION</p>	<p>Suite à l'acquisition de parcelles, la société FARGES SAS, spécialisée dans l'industrie du bois à Egletons (19), a souhaité disposer d'une évaluation environnementale de celles-ci. L'objectif de cette évaluation est de définir, sur les parcelles, les éventuelles zones à risques de pollution et le cas échéant de procéder à un état initial de la qualité des sols. Elle a confié cette mission à DEKRA qui est donc à la charge de la réalisation d'une évaluation environnementale Phase 1 au droit de ces parcelles.</p>																		
<p>MISSIONS REALISEES</p>	<p>Selon la norme NFX 31-620 « Prestations de services relatives aux sites et sols pollués (études, ingénierie, réhabilitation de sites pollués et travaux de dépollution) » de l'AFNOR, cette mission est codifiée EVAL Phase 1 et comprend les prestations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Une visite détaillée (mission A100) ; ▪ Une étude historique et documentaire (mission A110) ; ▪ Une étude de vulnérabilité des milieux (mission A120) ; ▪ La formulation de conclusions et recommandations. 																		
<p>DESCRIPTION DU SITE / CONTEXTE HISTORIQUE</p>	<p><u>Localisation</u> : FARGES SAS ZA du Bois 19 300 Egletons</p> <p><u>Occupation</u> : parcelles à ce jour non exploitées par FARGES SAS. Une seule parcelle, appartenant à la commune d'Egletons, est à ce jour exploitée. Il s'agit de la parcelle AS 41 qui accueille le Karting et le Paintball.</p> <p><u>Historique</u> :</p> <p>1955 : Les parcelles paraissent accueillir principalement une activité agricole.</p> <p>1970 : Les parcelles sont majoritairement boisées en termes de surface à l'inverse de l'année 1955. Il ne semble plus y avoir d'activité agricole.</p> <p>1988 : Les parcelles AS 41 et AS 150 ne sont plus boisées, les autres le sont sensiblement comme en 1970.</p> <p>1994 : Un déboisement partiel des parcelles semblent avoir eu lieu depuis 1988 avec un retour à une activité agricole pour certaines d'entre elles. AS 41 : début d'aménagement du Karting d'après les vues aériennes.</p> <p>1999 : De manière générale, un reboisement semble avoir eu lieu sur les parcelles. AS 41 : installation du Karting en cours.</p> <p>2009 : La parcelle E 1459 semble avoir été remblayée. Les autres parcelles possèdent toujours un boisement partiel. AS 41 : Karting installé.</p> <p>2012 : L'ensemble des parcelles semblent avoir été remblayées sauf les parcelles E 1491 et AS 150 qui restent boisées.</p> <p>D'après l'historique, les informations recueillies par les témoignages ainsi que les recherches sur différentes bases de données, il apparaît que les parcelles ont majoritairement accueillies des activités agricoles alternées par des périodes de boisement. Seule une parcelle AS 41, accueille aujourd'hui une activité nouvelle qui est du Karting et Paintball dont la construction a commencé en 1994. C'est à partir de 2009 qu'une campagne de remblayage de certaines parcelles s'est initiée. Actuellement, plus aucune parcelle n'est dédiée à une activité agricole.</p> <table border="1" data-bbox="970 943 1434 1541"> <caption>Récapitulatif des parcelles</caption> <thead> <tr> <th>Communes</th> <th>Sections</th> <th>Parcelles</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="3">Egletons</td> <td rowspan="3">AS</td> <td>41</td> </tr> <tr> <td>150</td> </tr> <tr> <td>151</td> </tr> <tr> <td rowspan="8">Rosiers d'Egletons</td> <td rowspan="8">E</td> <td>1460</td> </tr> <tr> <td>1463</td> </tr> <tr> <td>1459</td> </tr> <tr> <td>1465</td> </tr> <tr> <td>45</td> </tr> <tr> <td>1441</td> </tr> <tr> <td>1467</td> </tr> <tr> <td>1491</td> </tr> </tbody> </table>	Communes	Sections	Parcelles	Egletons	AS	41	150	151	Rosiers d'Egletons	E	1460	1463	1459	1465	45	1441	1467	1491
Communes	Sections	Parcelles																	
Egletons	AS	41																	
		150																	
		151																	
Rosiers d'Egletons	E	1460																	
		1463																	
		1459																	
		1465																	
		45																	
		1441																	
		1467																	
		1491																	



<p>ZONE SENSIBLE</p>	<p>En raison de l'absence de plans historiques concernant les activités exercées dans le passé sur les différentes parcelles, la détermination des zones sensibles s'est basée uniquement sur les indices visuels ainsi que les témoignages récoltés lors de la visite du site. Egalement, aucun événement particulier ni accident n'a été signalé.</p> <p>Les zones sensibles suivantes ont pu être identifiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Z1 : AS 41 – le Karting (le stockage extérieur à même le sol de matériel, les pièces détachées et les Karts, la piste et le point bas des eaux pluviales correspondant à la Goutte Molle) ▪ Z2 : parcelles ayant accueillies une activité agricole ▪ Z3 : parcelles accueillant du remblai <p>Au vu des espaces délimités comme sensibles, il est possible de considérer l'ensemble de la zone d'étude comme étant sensible.</p>
<p>POLLUANTS POTENTIELS</p>	<p>Métaux</p> <p>HAP : Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques</p> <p>HCT : Hydrocarbures Totaux</p> <p>BTEX : Benzène Toluène Ethylbenzène Xylènes</p> <p>Substances phytosanitaires (pesticides, herbicides, ...)</p> <p>Engrais</p> <p>Polluants présents dans le remblai pouvant être les mêmes que ceux cités ci-dessus, tout dépendant de l'origine du remblai.</p>
<p>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</p>	<p><u>Géologie</u> :</p> <p>Site reposant sur les produits de l'altération du substratum, composé de granite porphyroïde riche en pegmatites et aplites à tourmaline, de type limono-sableux à sablo-argileux de plusieurs mètres d'épaisseur.</p> <p><u>Eaux souterraines</u> :</p> <p>Milieu vulnérable du fait de la présence d'horizons relativement perméables (altérites de type sables argileux) et peu sensible du fait de l'absence d'usages recensés à proximité du site.</p> <p><u>Eaux superficielles</u> :</p> <p>Cours d'eaux : la Vigne ou dit du Moulin du Prieur localisé à l'Est de la zone d'étude à 1 km de la parcelle la plus proche et à 1,7 km de la parcelle la plus éloignée. Le Moulin du Prieur est moyennement vulnérable en raison de sa distance avec le site mais peu sensible du fait de l'absence d'usage sensible en aval. Le ruisseau de la Goutte Molle vient traverser plusieurs parcelles nouvellement acquises, il est vulnérable de par sa proximité avec de futures installations mais peu sensible par l'absence d'usage.</p> <p><u>Milieux naturels</u> :</p> <p>Site hors zones naturelles protégées imposant des règles particulières (site sur une zone de transition d'une réserve de biosphère) mais de sensibilité forte vis-à-vis du risque de remontée de nappe. Une parcelle du site est soumise à une sensibilité faible au retrait-gonflement des argiles.</p>
<p>CONCLUSIONS</p>	<p>Sur la base des informations recueillies et de la visite de site menée le 15 mai 2018, cette étude a permis de mettre en évidence la présence de zones potentiellement polluantes liées aux activités agricoles exercées par le passé, la présence d'un Karting ainsi que l'ajout massif de remblais dont l'origine est inconnue. Cependant, le risque d'impact avéré sur la qualité des sols reste limité sur ces zones. Au regard de ces constats et de l'aménagement futur industriel des parcelles à l'étude, DEKRA ne recommande pas la réalisation d'investigations des sols. Cependant, dans le cadre de l'activité de FARGES SAS sur les parcelles nouvellement acquises, si des terres excavées nécessitent une évacuation hors site, il est recommandé de réaliser des analyses afin de vérifier le caractère inerte de celles-ci.</p>



IDENTIFICATION

DONNEUR D'ORDRE	FARGES SAS ZA du Bois 19 300 Egletons		
INTERLOCUTEUR	Madame Edwige LARUE, Responsable Amélioration Continue		
SITE A L'ETUDE	FARGES SAS ZA du Bois 19 300 Egletons		
TYPE D'ETUDE	Evaluation environnementale - Phase 1		
MISSIONS (SELON NFX-31 620)	A100, A110, A120		
N° D'AFFAIRE	52679960		
MOTS CLES	Diagnostic, étude documentaire, sol		
VERSIONS	-	27/04/2018	Création
	1	28/05/2018	Validation
	2	31/05/2018	Modifications suite aux remarques du CLIENT
CHEF DE PROJET	Marie GAULME	Visa : 	
SUPERVISEUR	Julien BAUDRACCO	Visa : 	

SOMMAIRE

1	INTRODUCTION	10
1.1	Contexte	10
1.2	Objectifs	10
1.3	Sources d'information et organismes consultés	11
2	DESCRIPTION DU SITE D'ETUDE	12
2.1	Localisation générale et identification du site d'étude	12
2.2	Situation cadastrale	14
2.3	Projet sur la zone d'étude	17
3	MISSION A 100 : VISITE DE SITE	19
3.1	Description des alentours	19
3.2	Occupations et usages du site	21
3.3	Structures souterraines et aériennes	32
3.4	Condition d'accès au site	32
3.5	Sources d'énergie utilisées	32
3.6	Gaz industriels	32
3.7	Gestion de l'eau	33
3.8	Gestion des rejets aqueux	33
3.9	Gestion de l'air	33
3.10	Gestion des déchets	33
3.11	Stockage de produits	33
3.12	Constats	33
3.13	Mise en sécurité	33
4	MISSION A110 : ETUDE HISTORIQUE, DOCUMENTAIRE ET MEMORIELLE	34
4.1	Organismes consultés et résultats	34
4.2	Installations Classées pour la protection de l'Environnement (ICPE)	34
4.3	Recensement national du site d'étude (BASIAS et BASOL)	35
4.4	Principaux faits témoignant de l'évolution du site	38
4.5	Incidents et accidents répertoriés sur le site d'étude	43
4.6	Etudes antérieures sur le site d'étude	43
4.7	Recensement des zones potentiellement polluantes	43
5	MISSION A120 : ÉTUDE DE VULNERABILITE DES MILIEUX	44
5.1	Sources d'informations	44
5.2	Contexte géologique	44
5.3	Contexte hydrogéologique	47
5.4	Contexte hydrographique	50



5.5	Risques naturels	52
5.6	Contexte climatique	53
5.7	Espaces réglementaires protégés	55
6	ETUDES DES VOIES DE TRANSFERT ET D'EXPOSITION - SCHEMA CONCEPTUEL INITIAL	58
6.2	Voies potentielles d'exposition	58
6.3	Synthèse des voies de transfert et nature des expositions	59
7	SYNTHESE ET CONCLUSIONS	61
7.1	Synthèse	61
7.2	Conclusions et recommandations	63
8	LIMITES ET INCERTITUDES DE LA MISSION – JUSTIFICATION DES ECARTS	64
8.1	Incertitudes liées à l'étude historique	64
8.2	Incertitudes liées à l'étude de vulnérabilité	64
8.3	Autres limites ou incertitudes	64
8.4	Justification des écarts	64



TABLEAUX

Tableau 1 : Liste des organismes, personnes ou bases de données consultés.....	11
Tableau 2 : Recensement des parcelles nouvellement acquises	14
Tableau 3 : Entourage du site	19
Tableau 4 : Descriptif des occupations et usages sur les parcelles nouvellement acquises par FARGES SAS.....	21
Tableau 5 : Conditions d'accès aux différentes parcelles	32
Tableau 6 : Synthèse des organismes et personnes consultés	34
Tableau 7 : Site BASIAS à proximité du site.	36
Tableau 8 : Evolution et répartition des évolutions du site	38
Tableau 9 : Recensement des zones sensibles.....	43
Tableau 10 : Liste des bases de données consultées pour réaliser la mission A 120	44
Tableau 11 : Coupe du sondage référencé BSS001VGNF.....	45
Tableau 12 : Niveau d'eau de la nappe au 26 mars 2018.....	47
Tableau 13 : Contexte Climatique d'Egletons.....	54
Tableau 14 : Voies de transfert et nature des expositions.....	59
Tableau 15 : Récapitulatif des acquisitions de FARGES SAS	61



FIGURES

Figure 1 : Localisation de la zone d'étude	12
Figure 2 : Vue aérienne du site étudié.....	13
Figure 3 : Plan fourni par le CLIENT permettant de localiser les parcelles nouvellement acquises.....	15
Figure 4 : Plan cadastral de la zone d'étude.....	16
Figure 5 : Plan fourni par le CLIENT permettant de localiser les projets à 3 ans	17
Figure 6 : Localisation et type de projet à 3 ans au niveau du site FARGES SAS	18
Figure 7 : les différentes implantations et occupations autour de la zone d'étude dans un rayon de 200 m	20
Figure 8 : Plan aérien et organisation de l'occupation de la parcelle AS 41	25
Figure 9 : Plan aérien et implantation de la parcelle AS 150	27
Figure 10 : Plan aérien et implantation des parcelles AS 151, E 1460, E 1463, E 1459, E 1465, E 45 et E 1441	28
Figure 11 : Plan aérien et implantation de la parcelle E 1491	29
Figure 12 : Plan aérien et implantation de la parcelle E 1467	31
Figure 13 : Site BASOL.....	36
Figure 14 : Site BASIAS	37
Figure 15 : Photographies aériennes du site de 1955 et 1970	39
Figure 16 : Photographies aériennes du site de 1988 et 1994	40
Figure 17 : Photographies aériennes de 1999 et 2009	41
Figure 18 : Photographie aérienne de 2012	42
Figure 19 : Extrait de la carte géologique au 1/50 000, feuille de Meymac n° 738, localisation des sondages du sous-sol.....	46
Figure 20 : Carte piézométrique	48
Figure 21 : Localisation du réseau hydrographique par rapport à la zone d'étude	50
Figure 22 : Sensibilité de la zone d'étude au risque d'inondation par remontée de nappe.....	52
Figure 23 : Localisation des zones soumises à l'aléa de retrait-gonflement des argiles.....	53
Figure 24 : Rose des vents - Egletons.....	55
Figure 25 : Schéma conceptuel initial	60



ANNEXE

Annexe 1 : Fiche descriptive de la masse d'eau souterraine FRFG006

Annexe 2 : Fiches descriptives de la masse d'eaux superficielle (Ruisseau du Moulin du Prieur ou de la Vigne et Ruisseau de la Goutte Molle)

Annexe 3 : Données Météo France pour la ville d'Egletons



1 INTRODUCTION

1.1 CONTEXTE

Dans le cadre de l'acquisition de terrains, ZA du bois 19 300 Egletons, le CLIENT souhaite disposer d'une évaluation environnementale, afin de savoir si ceux-ci présentent d'éventuelles zones à risques de pollution par des activités antérieures. Le cas échéant, un état initial de la qualité des sols sera procédé. Egalement, l'étude vise à évaluer la vulnérabilité ainsi que la sensibilité des milieux où se trouvent les terrains.

1.2 OBJECTIFS

Cette étude a été élaborée selon le référentiel méthodologique en vigueur, notamment au cadre fixé par la circulaire du 8 février 2007 et sa mise à jour du 19 avril 2017, définissant les modalités de gestion et de réaménagement de sites pollués, et à la norme NFX 31-620-2 « Prestations de services relatives aux sites et sols pollués (études, ingénierie, réhabilitation de sites pollués et travaux de dépollution) » de l'AFNOR. Elle est codifiée EVAL Phase 1 et a pour principal objectif d'évaluer la présence, ou non, d'activités potentiellement polluantes exercées actuellement ou par le passé.

Conformément à notre proposition référencée 2018-2490-5097-V2, elle a consisté en la réalisation des prestations suivantes :

- Une visite détaillée (mission A100) ;
- Une étude historique et documentaire (mission A110) ;
- Une étude de vulnérabilité des milieux (mission A120) ;
- La formulation de conclusions et recommandations.



1.3 SOURCES D'INFORMATION ET ORGANISMES CONSULTÉS

Les organismes, personnes ou bases de données consultés pour l'élaboration du présent document sont détaillés dans le tableau suivant.

Tableau 1 : Liste des organismes, personnes ou bases de données consultés

SOURCE DE L'INFORMATION	DATE DU CONTACT	DOCUMENT OU INFORMATION RECUEILLIE
Documents, organismes et sites internet consultés		
IGN (site internet GEOPORTAIL)	Avril 2018	Cartes de la zone d'étude, photographies aériennes actuelle et anciennes
CADASTRE (site internet)	Avril 2018	Consultation des parcelles cadastrale du secteur d'étude
INFOTERRE (site internet)	Mai 2018	Carte et coupes géologiques, caractéristiques des points d'eau dans le secteur d'étude
DREAL (site internet)	Mai 2018	Zone de protection faune/flore et espaces remarquables
BASIAS (site internet)	Avril 2018	Inventaire historiques de sites industriels
BASOL (site internet)	Avril 2018	Inventaire des sites potentiellement pollués
BRGM (site internet)	Mai 2018	Sensibilité remontée de nappe
Agence de l'eau Adour-Garonne	Mai 2018	Masses d'eau souterraines et superficielles
Google Maps	Mai 2018	Photographies aériennes
Météo France (site internet)	Mai 2018	Données climatologiques
INPN : Inventaire Nationale du Patrimoine Naturel (site internet)	Mai 2018	Données patrimoine naturel (ZNIEFF, natura 2000, ...)
Personnes contactées ou interviewées		
Madame Edwige LARUE, Responsable Amélioration Continue du site FARGES SAS	Mai 2018	Visite du site, apport documentaire, informations nécessaires à l'étude, ...
Monsieur Sébastien LEBLOND, Gérant du Karting et du Paintball depuis le 12/06/2010	Mai 2018	Visite de la parcelle accueillant le Karting, informations nécessaires à l'étude

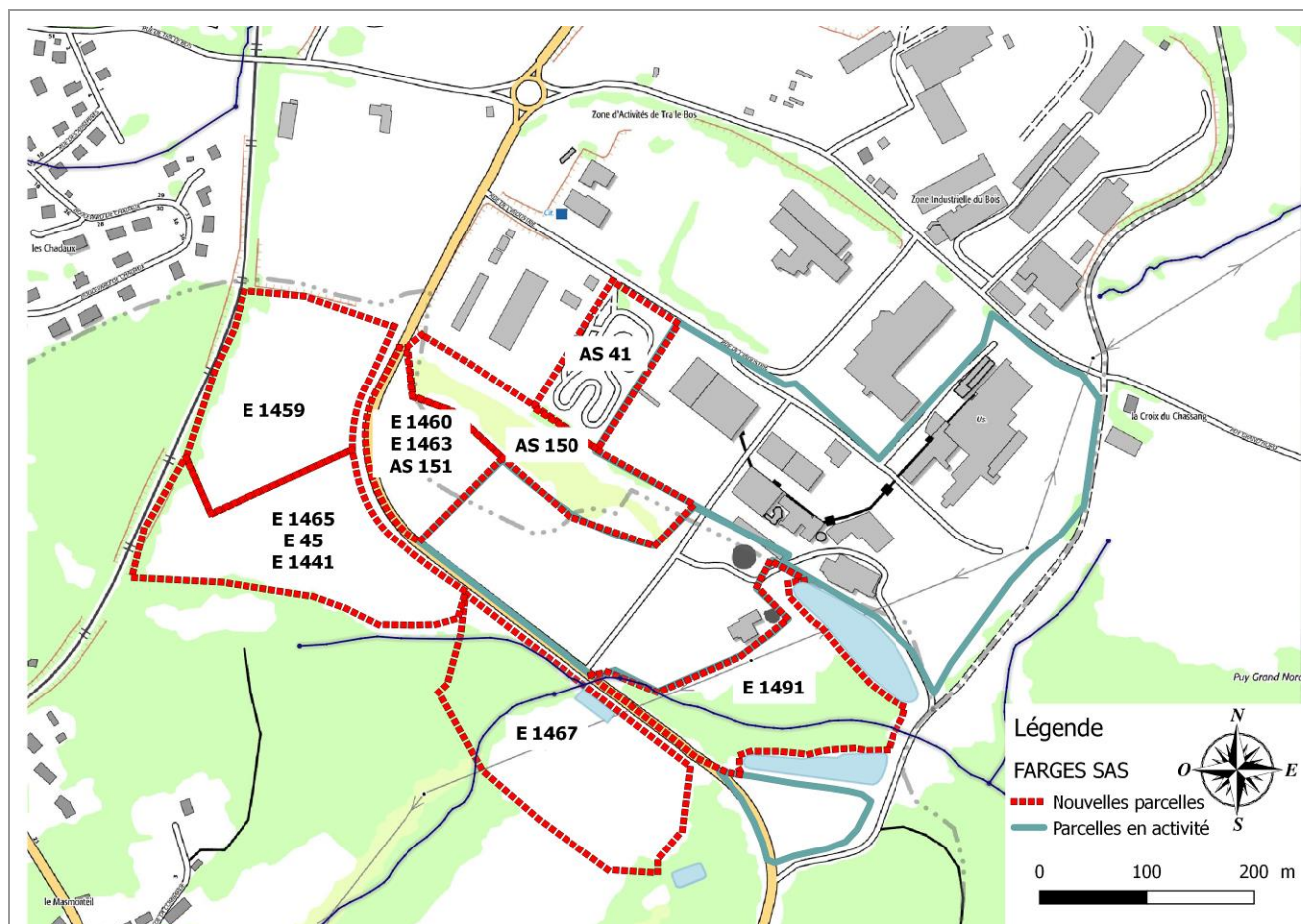


2 DESCRIPTION DU SITE D'ETUDE

2.1 LOCALISATION GENERALE ET IDENTIFICATION DU SITE D'ETUDE

Les parcelles, faisant l'objet de la présente étude sont localisées au niveau de la Z.A du Bois, 19 300 Egletons.

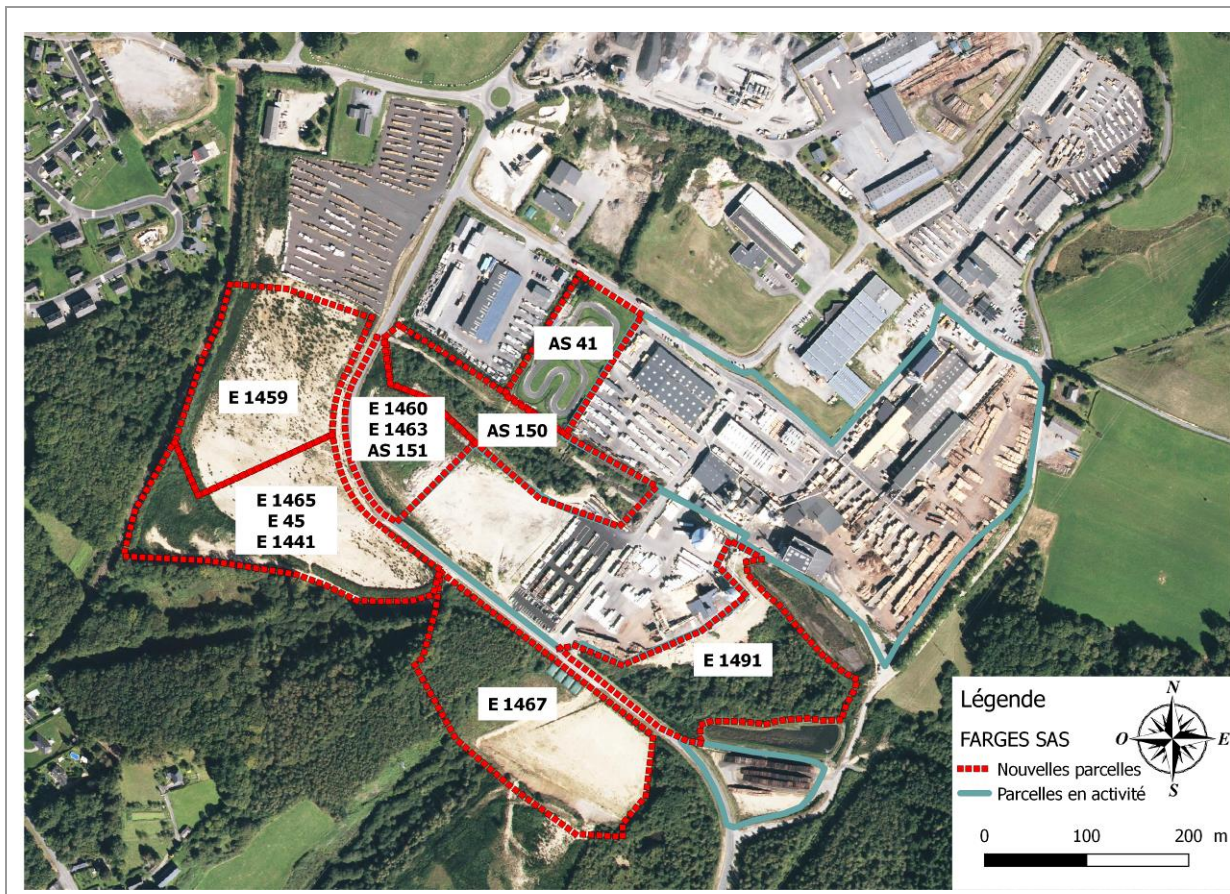
Les figures 1 et 2 suivantes permettent de localiser le site étudié.



FARGES SAS
ZA du Bois – Egletons (19)

Figure 1 : Localisation de la zone d'étude

Référence :	52679960
Source :	IGN
Échelle :	voir carte




	FARGES SAS ZA du Bois – Egletons (19)	
	Référence :	52679960
	Source :	IGN
Échelle :	voir carte	

Figure 2 : Vue aérienne du site étudié

2.2 SITUATION CADASTRALE

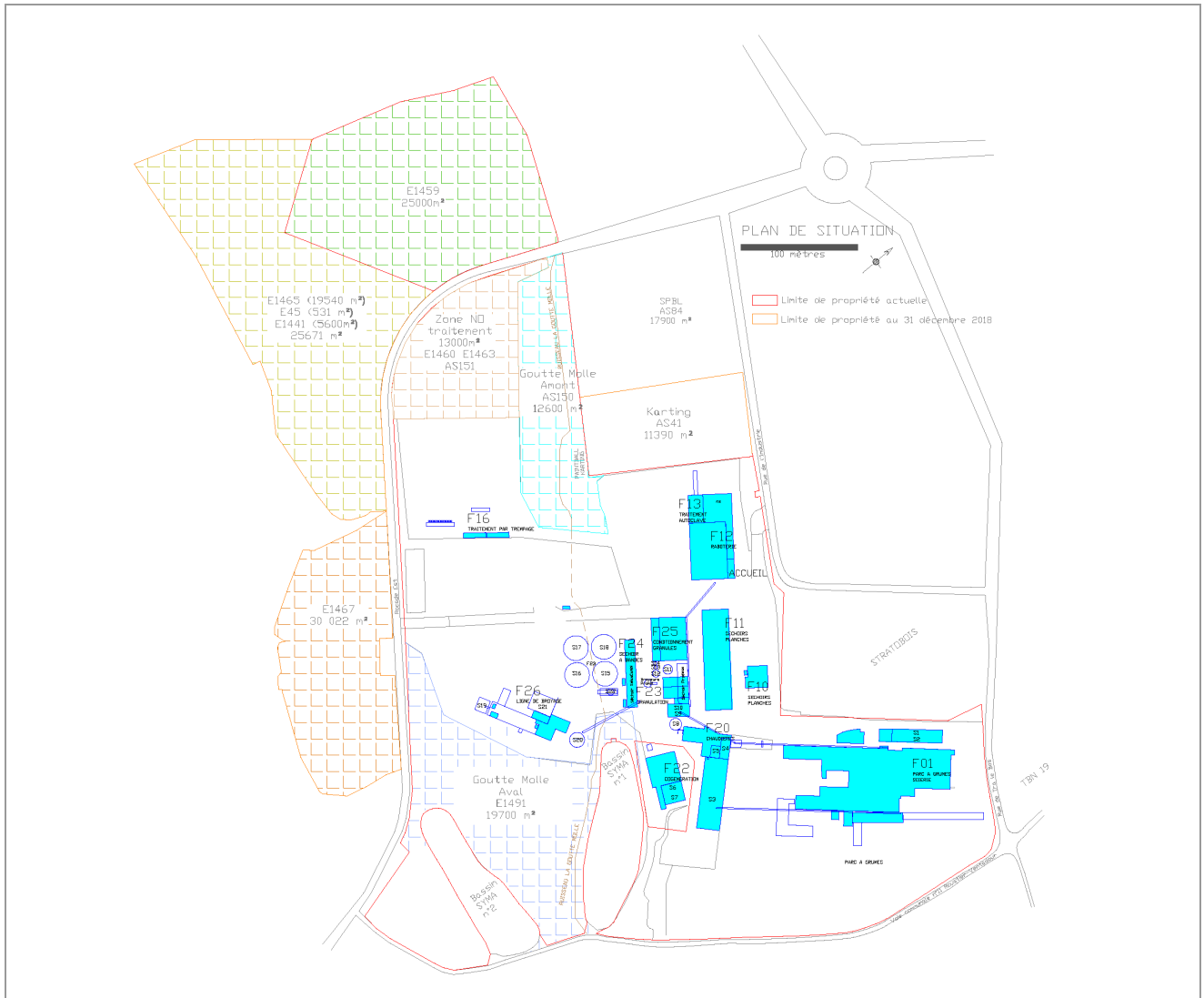
Le tableau suivant vient récapituler l'ensemble des parcelles ou parties de parcelles nouvellement acquises par FARGES SAS.

Tableau 2 : Recensement des parcelles nouvellement acquises

Communes	Sections	Parcelles	Superficie acquise (m ²)	Informations particulières	Côte approximative (m NGF)	Coordonnées géographiques du site
Egletons	AS	41	11390	Karting	+ 600	Longitude : O 2° 58' 20" Latitude : N 27° 11' 6"
		150	12600	Goutte Molle amont		
		151	13000	Zone Nord-Ouest traitement		
1460						
Rosiers d'Egletons	E	1463	25000	-		
		1459				
		1465	25671			
		45				
		1441				
		1467	30022			
		1491	19700		Goutte Molle aval	

La figure 4 vient présenter la totalité de la zone d'étude regroupant l'ensemble des parcelles énoncées ci-dessus, soit une surface totale de 113 000 m². La délimitation du tracé des parcelles du site FARGES SAS a été déterminée à l'aide du plan fourni par le CLIENT, présenté à la figure suivante, ainsi que du cadastre issu de données gouvernementales.



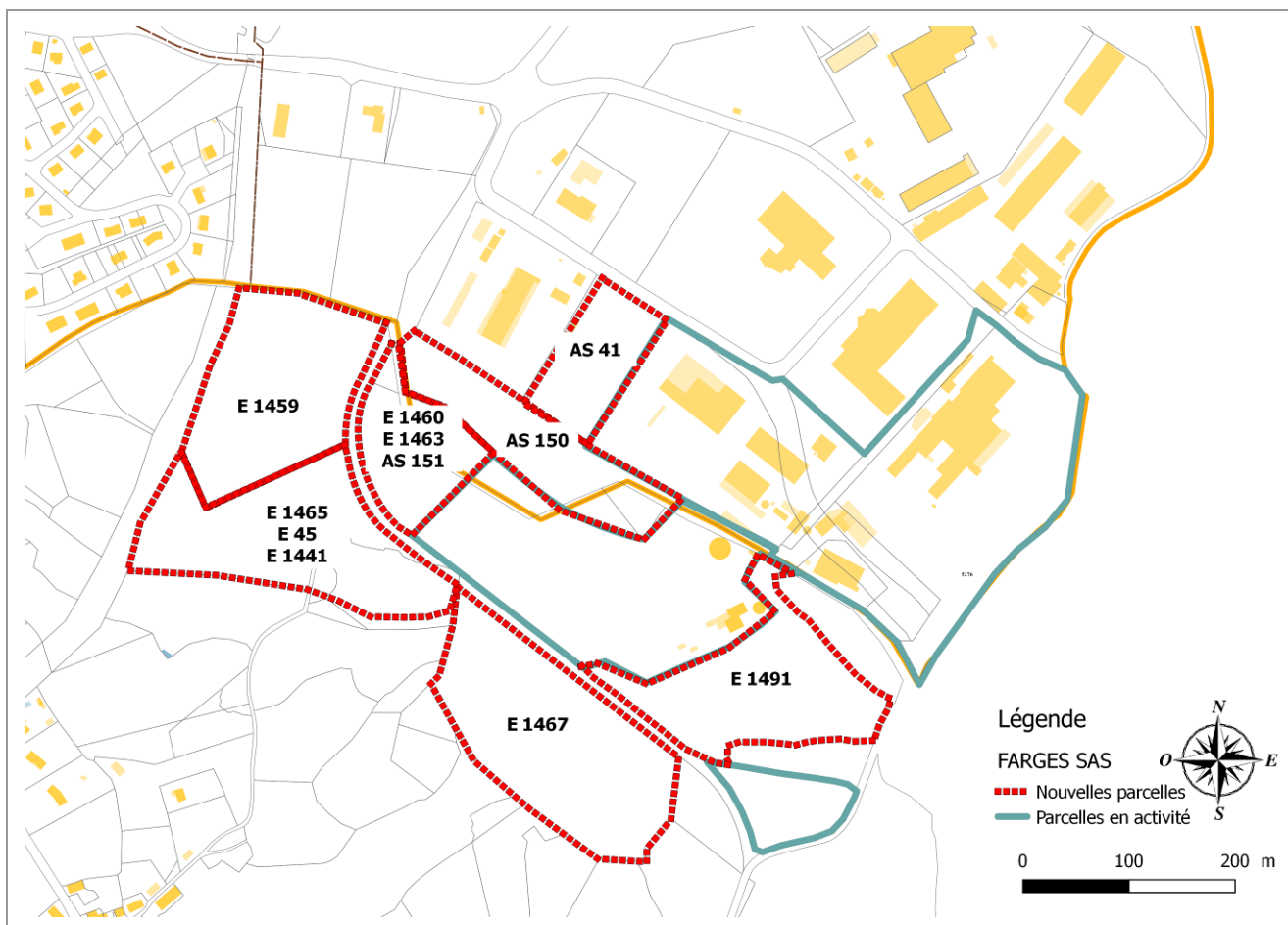



FARGES SAS
 ZA du Bois – Egletons (19)

Figure 3 : Plan fourni par le CLIENT permettant de localiser les parcelles nouvellement acquises

Référence :	52679960
Source :	FARGES SAS
Échelle :	voir carte





	FARGES SAS						
	ZA du Bois – Egletons (19)						
	Figure 4 : Plan cadastral de la zone d'étude	<table border="1"> <tr> <td>Référence :</td> <td>52679960</td> </tr> <tr> <td>Source :</td> <td>Cadastre</td> </tr> <tr> <td>Échelle :</td> <td>voir carte</td> </tr> </table>	Référence :	52679960	Source :	Cadastre	Échelle :
Référence :	52679960						
Source :	Cadastre						
Échelle :	voir carte						

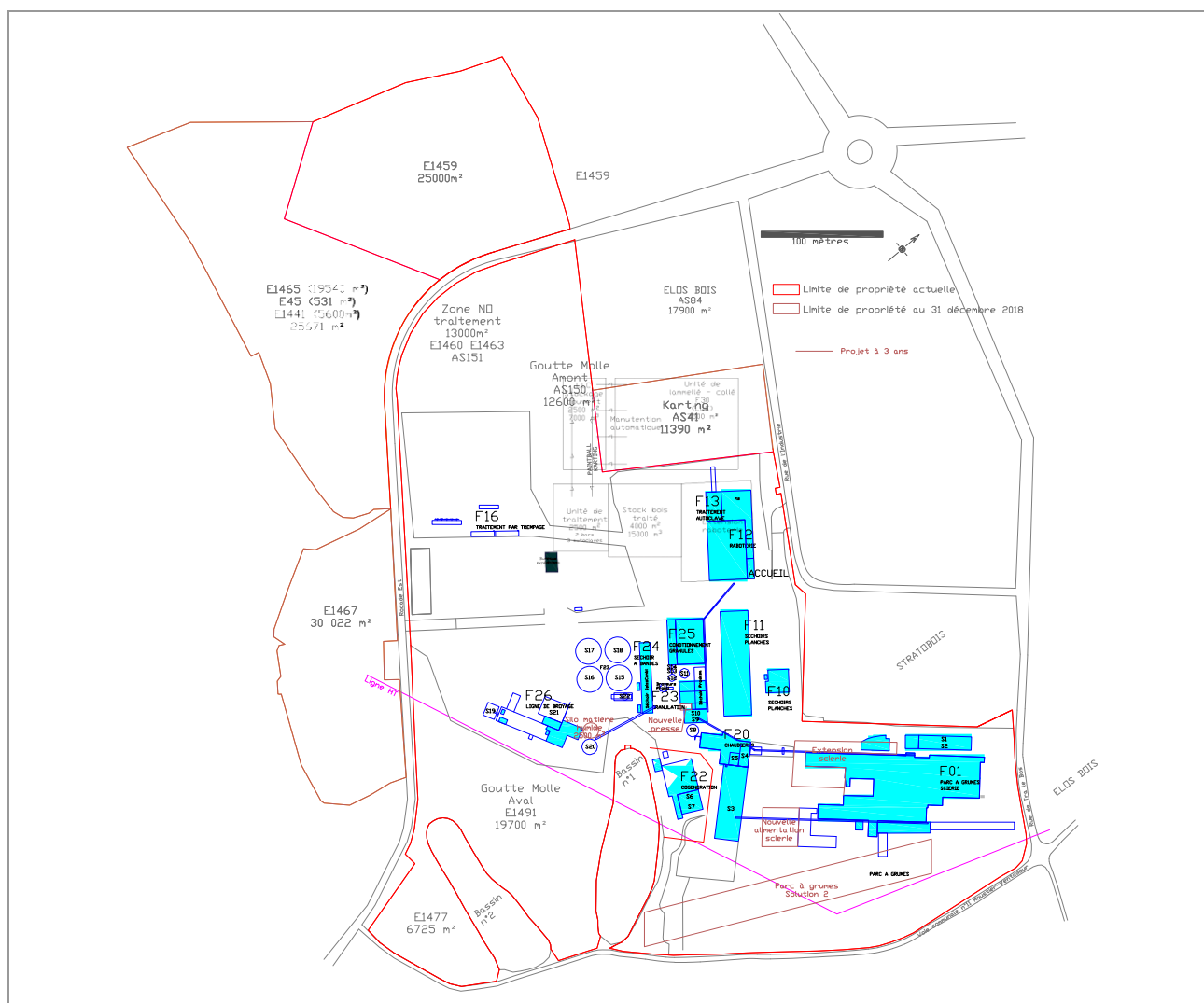
2.3 PROJET SUR LA ZONE D'ETUDE

D'après un plan fourni par LE CLIENT disponible à la figure 5, voici l'ensemble des projets à 3 ans situé uniquement sur les parcelles nouvellement acquises :

- Unité de lamellé-collé
- Stockage couvert
- Unité de traitement

Entre ces 3 nouvelles structures une manutention automatique sera installée.

La figure 6 vient présenter la localisation des projets à travers une vue aérienne du site.



FARGES SAS

ZA du Bois – Egletons (19)

Figure 5 : Plan fourni par le CLIENT permettant de localiser les projets à 3 ans

Référence :	52679960
Source :	FARGES SAS
Échelle :	voir carte





FARGES SAS
 ZA du Bois – Egletons (19)

Figure 6 : Localisation et type de projet à 3 ans au niveau du site FARGES SAS

Référence :	52679960
Source :	IGN
Échelle :	voir carte



3 MISSION A 100 : VISITE DE SITE

Une visite a été conduite sur site le mardi 15 mai 2018 par un consultant de DEKRA. Cette dernière s'est réalisée le matin, de 10h à 12h30. Le temps était relativement couvert.

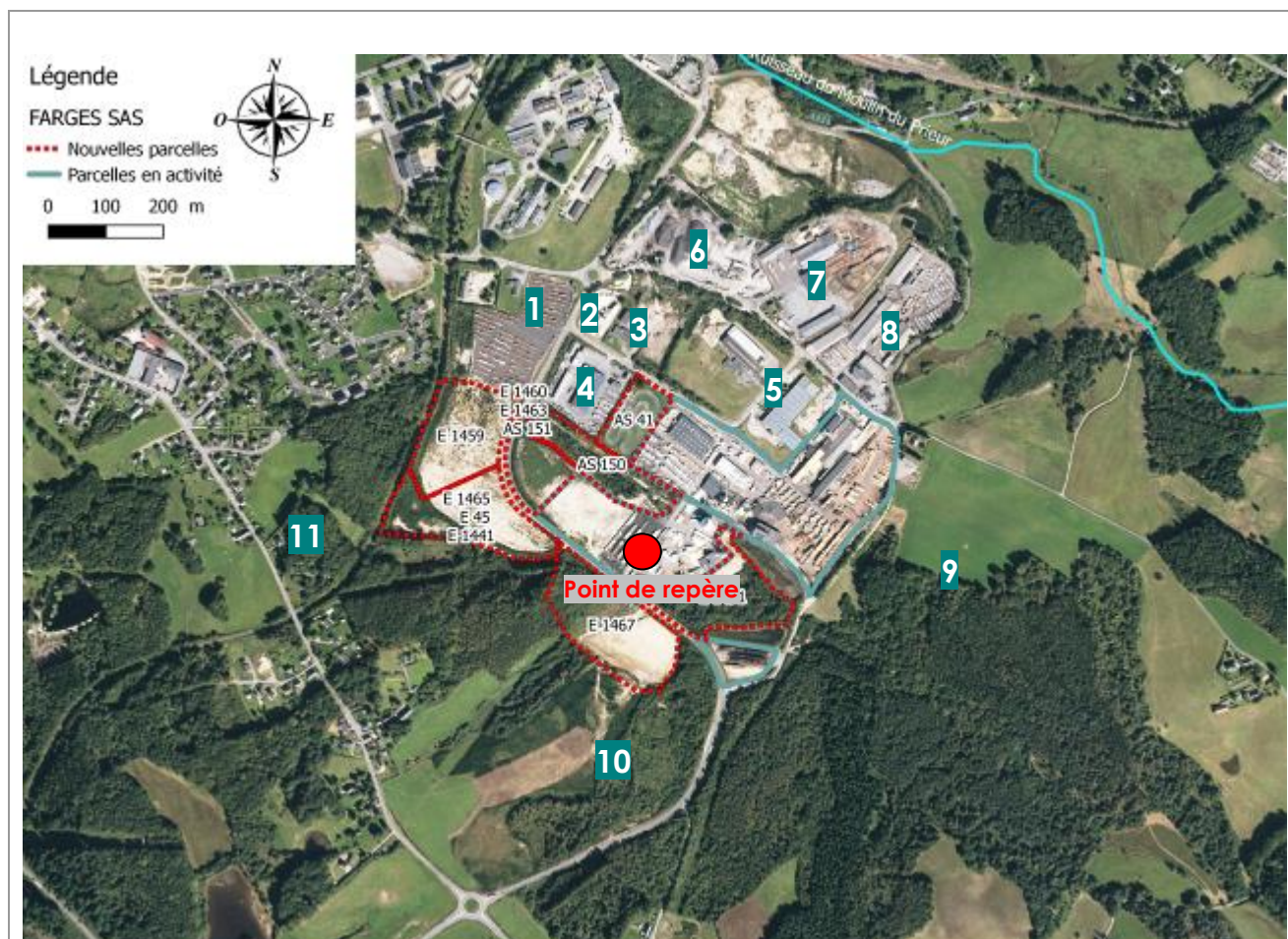
3.1 DESCRIPTION DES ALENTOURS

Les abords du site ont été visités dans un rayon de 200 m afin d'identifier les sites voisins de la zone d'étude. En page suivante, la figure 7 vient récapituler les différentes occupations aux alentours du site étudié répertoriées dans le tableau 3. L'orientation a été prise par rapport à un point de repère central au niveau du site FARGES SAS. La position de ce point a été choisie de manière arbitraire (cf : figure 6).

Tableau 3 : Entourage du site

	Occupation/Société	Activités
Nord	Bredèche	Réalisation de projets de construction en bâtiment et génie civil de tous types, fourniture de béton prêt à l'emploi
	Chaufferie Bois	Chaufferie biomasse desservant un réseau de chaleur urbain pour la ville d'Egletons. Actuel délégataire du service public en charge de la chaufferie : EBENE filiale d'IDEX
	ELOSBOIS – Groupe Chausson	Société de BTP/carrières et matériaux de construction spécialisée dans la production de pièces rabotés pour la construction bois (bardage, lambris, lame de terrasse, ...)
	Stratobois	Entreprise de conception, fabrication, montage et installation de mobiliser professionnel sur mesure en panneaux de particules
	Eurovia PCL	Société de travaux publics
Nord-Ouest	Arbos	Scierie spécialisée dans le sciage de résineux destinés à être taillés pour réaliser tous types de charpente
	ELOSBOIS – Groupe Chausson	Entreprise spécialisée dans le séchage, rabotage, usinage, finition, traitement et stockage du bois.
Est	Parcelles boisées et/ou accueillants une activité agricole	
Ouest	Parcelles boisées et/ou accueillants une activité agricole	
Sud	Parcelles boisées et/ou accueillants une activité agricole	





Liste des implantations et occupations :

- 1** : plateforme de stockage appartenant à ELOSBOIS – Groupe Chausson
- 2** : Ets Bedrèche
- 3** : Chaufferie Bois
- 4** : ELOSBOIS – Groupe Chausson
- 5** : Stratobois
- 6** : Eurovia PCL
- 7** : Arbos
- 8** : ELOSBOIS – Groupe Chausson
- 9** – **10** – **11** : parcelles boisées et/ou accueillants une activité agricole



FARGES SAS

ZA du Bois – Egletons (19)

Figure 7 : les différentes implantations
et occupations autour de la zone
d'étude dans un rayon de 200 m

Référence :

52679960

Source :

IGN

Échelle :

voir carte

3.2 OCCUPATIONS ET USAGES DU SITE

D'après les informations obtenues et les observations faites lors de la visite de site, un descriptif exhaustif de l'occupation et de l'usage du terrain a pu être dressé. Il est répertorié dans le tableau suivant :

Tableau 4 : Descriptif des occupations et usages sur les parcelles nouvellement acquises par FARGES SAS

	Sections et parcelles	Superficie (m ²)	Typologie, occupations et usages	Figures associées
AS	AS 41	11390	<p><u>Typologie :</u> Karting</p> <p><u>Population présente sur le site :</u> présence régulière à occasionnelle selon la demande d'adulte, enfant (âge minimum pour pratiquer : 7 ans) et personnel du site.</p> <p><u>Occupations et usages :</u></p> <p>Présence d'un bâtiment principal pour l'accueil du public et les réceptions avec un garage contenant les Karts, le matériel de Paintball et des outils pour la maintenance rapide. Le plafond du garage est à une hauteur d'environ 3 m. Le sol est bétonné, la dalle est en bon état et ne présente pas de traces de souillures. Devant ce bâtiment, il y a la présence d'une terrasse avec des tables type tables de pique-nique.</p> <p>Présence d'un bâtiment plus petit type « container » sous forme d'un caisson métallique parallélépipédique d'une hauteur d'environ 2 m ayant également une fonction de garage. Présence de karts à l'intérieur avec du matériel de maintenance. Le sol est constitué de planches en bois d'une vétusté moyenne.</p> <p>Stockage de matériels et Karts à proximité du container à l'extérieur posé à même le sol.</p> <p>Présence d'une cabane en bois vide avec une dalle en béton au sol.</p> <p>Partie de la zone de tir du Paintball.</p> <p>Piste pour le karting.</p> <p>Absence de cuve de stockage du carburant pour Kart (bioéthanol), seulement la présence d'un réservoir pouvant contenir 40 L, utilisé pour faire le plein des véhicules. Absence de liquide de refroidissement.</p>	8



	AS 150	12600	<p><u>Typologie</u> : Parcelle entièrement boisée avec la présence d'une zone de tir pour le Paintball</p> <p><u>Population présente sur le site</u> : aucune</p> <p><u>Occupations et usages</u> : absence d'activité</p>	9
E	AS 151	13000	<p><u>Typologie</u> : Parcelles partiellement boisées remblayées</p> <p><u>Population présente sur le site</u> : aucune</p> <p><u>Occupations et usages</u> : absence d'activité</p>	10
	E 1460			
	E 1463	25000	<p><u>Typologie</u> : Parcelles partiellement boisées remblayées. La zone non boisée occupe 75% de la surface</p> <p><u>Population présente sur le site</u> : aucune</p> <p><u>Occupations et usages</u> : absence d'activité</p>	
	E 1459			
	E 1465			
	E 45			
	E 1441	25671	<p><u>Population présente sur le site</u> : aucune</p> <p><u>Occupations et usages</u> : absence d'activité</p>	
E 1491	19700	<p><u>Typologie</u> : Parcelle entièrement boisée</p> <p><u>Population présente sur le site</u> : aucune</p> <p><u>Occupations et usages</u> : absence d'activité</p>	11	
E 1467	30022	<p><u>Typologie</u> : Parcelles partiellement boisées remblayées. La zone non boisée occupe 50% de la surface</p> <p><u>Population présente sur le site</u> : aucune</p> <p><u>Occupations et usages</u> : Dépôt de remblais sous forme de tas type tout venant (béton, gravier plus ou moins grossier, géotextile, ...)</p> <p>Existence d'un chemin goudronné.</p> <p>Présence de 4 réserves d'eau type « citerne souple » avec 4 puisards. Utilisation en tant que réserve incendie.</p>	12	





Bâtiment principal



Portail d'entrée permettant l'accès au Karting



Terrasse



Intérieur du garage en face et à droite de l'entrée



Intérieur du garage à gauche de l'entrée









Intérieur du garage à droite de l'entrée



Container et zone de stockage extérieure (vue de face)



Container et zone de stockage extérieure (vue de derrière)




										
<p>Cabane</p>	<p>Zone de Paintball</p>									
										
<p>Vue depuis le parking au Nord de la parcelle</p>	<p>Vue depuis l'Ouest de la parcelle</p>									
										
<p>Vue depuis le Sud de la parcelle</p>										
	<table border="1"> <tr> <td colspan="2" data-bbox="568 1615 1129 1682"> <p>FARGES SAS ZA du Bois – Egletons (19)</p> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="568 1682 1129 1765" rowspan="3"> <p>Figure 8 : Plan aérien et organisation de l'occupation de la parcelle AS 41</p> </td> <td data-bbox="1129 1682 1289 1720"> <p>Référence :</p> </td> <td data-bbox="1289 1682 1444 1720"> <p>52679960</p> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="1129 1720 1289 1765"> <p>Source :</p> </td> <td data-bbox="1289 1720 1444 1765"> <p>Sur site</p> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="1129 1765 1289 1803"> <p>Échelle :</p> </td> <td data-bbox="1289 1765 1444 1803"> <p>voir carte</p> </td> </tr> </table>	<p>FARGES SAS ZA du Bois – Egletons (19)</p>		<p>Figure 8 : Plan aérien et organisation de l'occupation de la parcelle AS 41</p>	<p>Référence :</p>	<p>52679960</p>	<p>Source :</p>	<p>Sur site</p>	<p>Échelle :</p>	<p>voir carte</p>
<p>FARGES SAS ZA du Bois – Egletons (19)</p>										
<p>Figure 8 : Plan aérien et organisation de l'occupation de la parcelle AS 41</p>	<p>Référence :</p>	<p>52679960</p>								
	<p>Source :</p>	<p>Sur site</p>								
	<p>Échelle :</p>	<p>voir carte</p>								

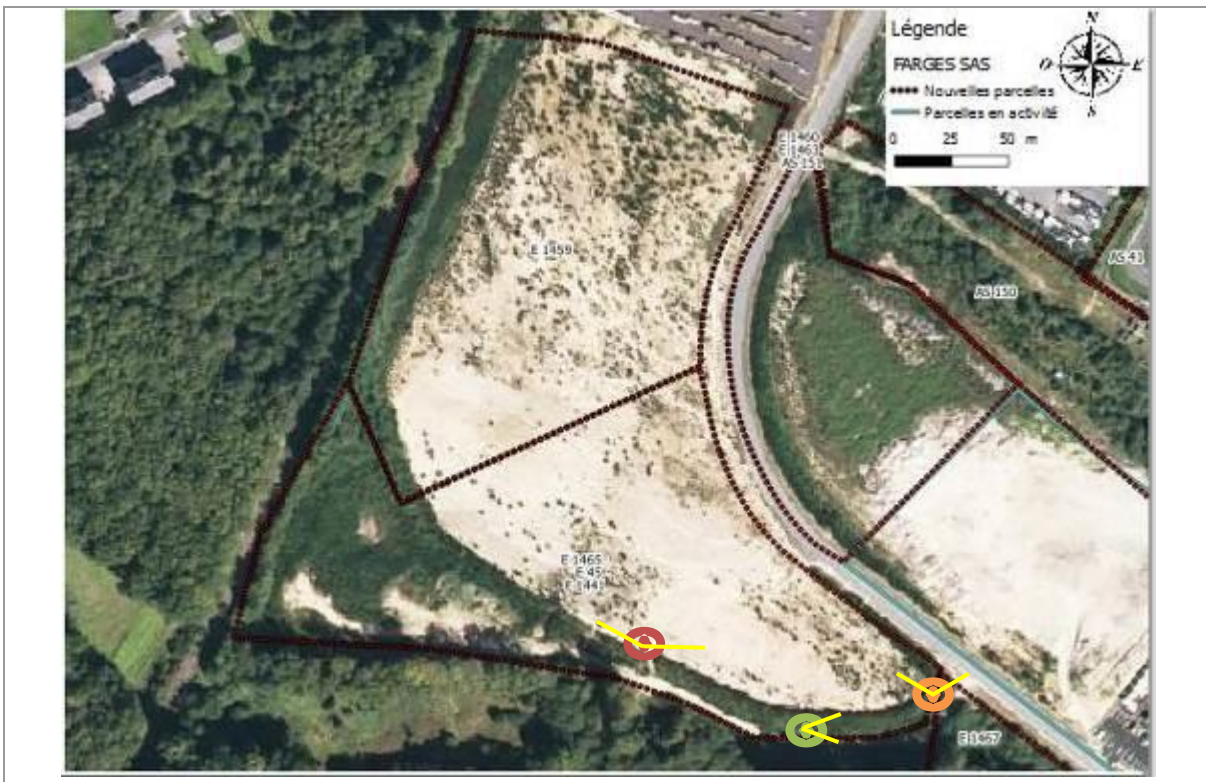


Prise de vue dos au Karting avec à gauche la zone de Paintball




Vue d'en face en rentrant dans le bosquet (présence de la goutte molle)

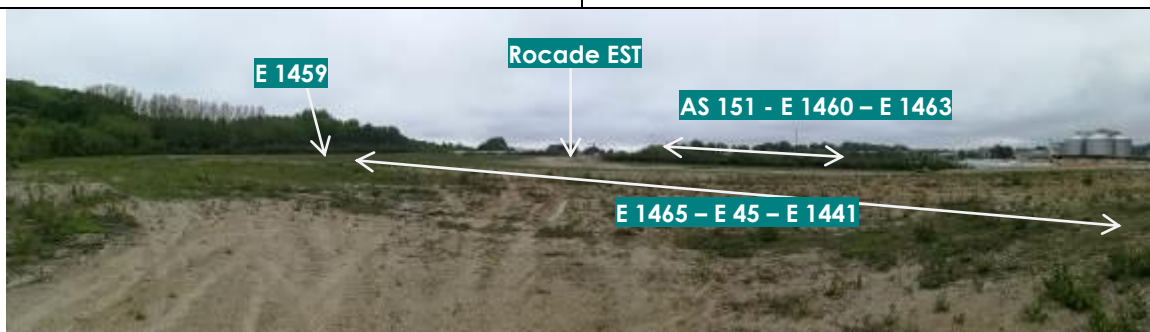
 <p>Zone dédiée au Paintball</p> <p>La goutte molle</p> <p>Vue de gauche dans le bosquet</p>	 <p>Vue de droite dans le bosquet</p>							
	<p>FARGES SAS ZA du Bois – Egletons (19)</p> <table border="1"> <tr> <td rowspan="3"> <i>Figure 9 : Plan aérien et implantation de la parcelle AS 150</i> </td> <td>Référence :</td> <td>52679960</td> </tr> <tr> <td>Source :</td> <td>Sur site</td> </tr> <tr> <td>Échelle :</td> <td>voir carte</td> </tr> </table>	<i>Figure 9 : Plan aérien et implantation de la parcelle AS 150</i>	Référence :	52679960	Source :	Sur site	Échelle :	voir carte
<i>Figure 9 : Plan aérien et implantation de la parcelle AS 150</i>	Référence :		52679960					
	Source :		Sur site					
	Échelle :	voir carte						



Vue depuis le symbole 



Vue au bas du remblai au niveau du symbole  répertorié sur la vue aérienne



Vue depuis le symbole 



FARGES SAS

ZA du Bois – Egletons (19)

Figure 10 : Plan aérien et implantation des parcelles AS 151, E 1460, E 1463, E 1459, E 1465, E 45 et E 1441

Référence :	52679960
Source :	Sur site
Échelle :	voir carte





Vue depuis la route au niveau du symbole



Vue depuis la route au niveau du symbole

	FARGES SAS ZA du Bois – Egletons (19)						
	Figure 11 : Plan aérien et implantation de la parcelle E 1491	<table border="1"> <tr> <td>Référence :</td> <td>52679960</td> </tr> <tr> <td>Source :</td> <td>Sur site</td> </tr> <tr> <td>Échelle :</td> <td>voir carte</td> </tr> </table>	Référence :	52679960	Source :	Sur site	Échelle :
Référence :	52679960						
Source :	Sur site						
Échelle :	voir carte						



		
<p>Remblai type tout venant avec gravier grossier, substrat sableux, géotextile, ... en provenance de la société EUROVIA</p>	<p>Chemin goudronné menant à la route ; vue en partant du tas de remblai</p>	
	<p>FARGES SAS ZA du Bois – Egletons (19)</p>	
<p><i>Figure 12 : Plan aérien et implantation de la parcelle E 1467</i></p>	<p>Référence :</p>	<p>52679960</p>
	<p>Source :</p>	<p>Sur site</p>
	<p>Échelle :</p>	<p>voir carte</p>

3.3 STRUCTURES SOUTERRAINES ET AERIENNES

Aucun ouvrage souterrain ou aérien potentiellement polluant n'a été observé sur les parcelles.

3.4 CONDITION D'ACCES AU SITE

Tableau 5 : Conditions d'accès aux différentes parcelles

Communes	Sections	Parcelles	Superficie (m ²)	Rappel typologie	Condition d'accès
Egletons	AS	41	11390	Karting	Site clôturé avec entrée par un portail principal mais non surveillé. Accès depuis la route principale par la rue de l'industrie.
		150	12600	Parcelle entièrement boisée avec Paintball	
		151	13000	Parcelles partiellement boisées remblayées	
1460					
Rosiers d'Egletons	E	1463	25671	Parcelles partiellement boisées remblayées	Site non clôturé et non surveillé. Accès depuis la Rocade d'Egletons.
		1459			
		1465	25671		
		45			
		1441	30022		
		1467			
		1491	19700		

3.5 SOURCES D'ENERGIE UTILISEES

Seule la parcelle AS 41 possède un réseau d'alimentation en électricité. Toutes les autres en sont dépourvues.

3.6 GAZ INDUSTRIELS

Sans objet.



3.7 GESTION DE L'EAU

Seule la parcelle AS 41 est alimentée en eau de ville. La parcelle E 1467 possède des réserves d'eau en cas d'incendie dans des réserves type citerne souple mais elles ne sont reliées à aucun circuit d'eau de ville.

3.8 GESTION DES REJETS AQUEUX

Seule la parcelle AS 41 possède un réseau de tout à l'égout. Il n'y a donc ni fosse septique ni fosse toutes eaux enterrées. Le réseau du tout à l'égout est relié à une pompe de relevage située hors de la parcelle amenant les rejets vers la station d'épuration.

3.9 GESTION DE L'AIR

Sans objets.

3.10 GESTION DES DECHETS

Seulement sur la parcelle AS 41, il y a une production de déchets. La gestion des ordures ménagères se fait par ramassage, quant aux déchets issus des Karts, il sont gérés par le propriétaire et débarrassés en fonction de la catégorie (ordure ménagère et assimilés, déchèterie, ...). Les billes d'encre du Paintball sont biodégradables.

3.11 STOCKAGE DE PRODUITS

Sur la parcelle AS 41 accueillant le Karting, aucune cuve de stockage de carburant, liquide de refroidissement ou d'huile n'est présente. Seulement un minimum en produits liés au Karting est présent sur site en cas de besoin mais les quantités sont de l'ordre de quelques Litres. Un réservoir d'une contenance de 40 L pour le bioéthanol, partiellement rempli, est présent mais non enterré. N'accueillant aucune activité, les autres parcelles ne possèdent pas de stockage de produits.

3.12 CONSTATS

De nombreuses parcelles ont été remblayées et sur la parcelle E 1467 un tas de remblai est présent. Aucune certitude n'a pu être donnée sur le caractère inerte du remblai.

Sur la parcelle AS 41, les eaux de pluie ne sont pas récupérées. Elles sont évacuées par ruissellement.

3.13 MISE EN SECURITE

Sans objet.



4 MISSION A110 : ETUDE HISTORIQUE, DOCUMENTAIRE ET MEMORIELLE

Toutes les informations fournies ci-dessous sont basées sur les données mises à la disposition de DEKRA. Elles sont supposées exactes et avoir été fournies de bonne foi.

4.1 ORGANISMES CONSULTES ET RESULTATS

Le tableau ci-après regroupe les principaux modes de contacts établis ainsi que les résultats des recherches concernant l'évolution historique du site :

Tableau 6 : Synthèse des organismes et personnes consultés

Organisme/Personne	Contact	Réponse	Résultat
Photographies aériennes - IGN	C : 30/04/2018 ⁽¹⁾	C : 30/04/2018 ⁽¹⁾	[+] ⁽²⁾
BRGM - Inventaire BASIAS	C : 30/04/2018	C : 30/04/2018	[+]
Ministère de la transition écologique – Inventaire BASOL	C : 30/04/2018	C : 30/04/2018	[+]
Ministère de la transition écologique – Inspection des Installations Classées	C : 30/04/2018	C : 30/04/2018	[-]
Mme Larue (responsable Amélioration continue)	P : 15/05/2018	P : 15/05/2018	[+]
M. Leblond (gérant du Karting)	P : 15/05/2018	P : 15/05/2018	[+]

⁽¹⁾ ⇒ C : courrier/télécopie/internet T : téléphone P : consultation sur place

⁽²⁾ ⇒ [-] : absence de données [+] : données sur le site

4.2 INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE)

D'après les informations recueillies auprès de l'Inspection des Installations Classées, **aucune des parcelles ne semble avoir été soumises aux dispositions de la loi du 19 juillet 1976 relative aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).**

De plus, **aucune installation classée Seveso seuil Haut se trouve à proximité des parcelles.** Ces dernières ne sont donc pas soumises à un Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT), plan pouvant influencer les projets qui peuvent être réalisés dans un certain périmètre autour de l'installation classée Seveso seuil Haut.



4.3 RECENSEMENT NATIONAL DU SITE D'ETUDE (BASIAS ET BASOL)

BASOL :

Aucune des parcelles n'a été recensée dans la base de données BASOL des sites et sols pollués (ou potentiellement pollués) appelant une action des pouvoirs publics à titre préventif ou curatif ; cette base est gérée par le Ministère chargé de l'Environnement.

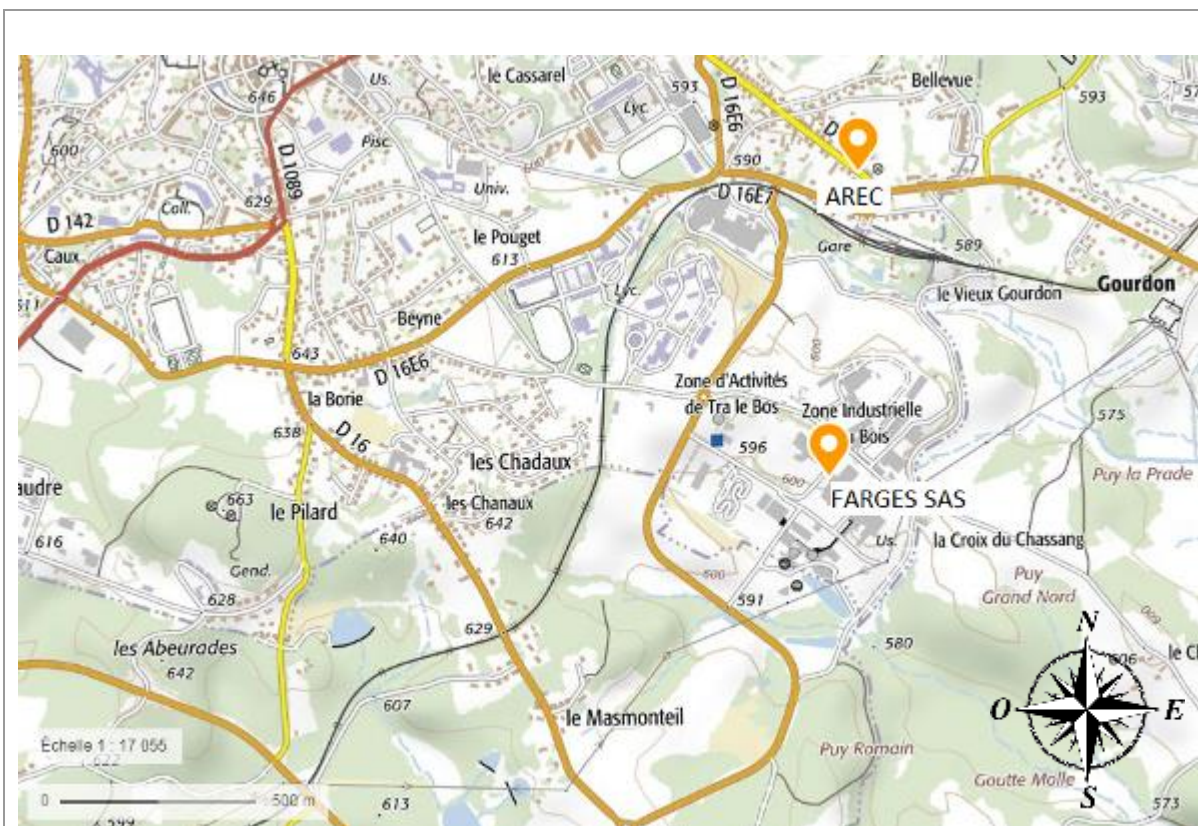
Cependant, **à moins de 800 m du site de FARGES SAS et donc des parcelles, un site a été référencé dans la base de données BASOL**. Il s'agit du site de la société « AREC » positionné sur la parcelle cadastrale AS 136. Depuis 1949 et jusqu'à la mise en liquidation judiciaire de la société AREC en juillet 2000, des activités de réparation et de reconditionnement de moteurs et de transformateurs électriques dont certains contenaient des polychlorobiphényles (PCB, communément appelés « pyralènes ») avaient lieu. Suite à la cessation des activités de la société AREC sur la parcelle AS 136, d'autres activités s'y sont installées. Cependant, les pollutions principales aux hydrocarbures, métaux lourds et au PCB proviennent de la société AREC. Des travaux d'urgence pour la mise en sécurité du site ont été réalisés à partir des années 2000. De plus, une classification du site au regard du référentiel « gestion des sites (potentiellement) pollués » et dans le cadre d'un usage industriel a été réalisée :


- Classe 2 « à surveiller » concernant la qualité des sols
- Classe 3 « banalisable » concernant la qualité des eaux superficielles
- Non classées pour les eaux souterraines (inexistence de nappe d'eau souterraine, seulement des infiltrations liées à la pluviométrie).

Il apparaît alors que les pollutions sont préférentiellement localisées au niveau de la parcelle AS 136. De plus, les eaux superficielles ainsi que les infiltrations ne participeraient pas activement à la dissémination des pollutions. Aussi, il est important de relever que le site se trouve à une altitude de 595 m NGF alors que celui de FARGES SAS est de l'ordre de 600 m NGF. L'écoulement n'est donc pas facilité en direction des parcelles nouvellement acquises.

Il apparaît alors que les pollutions de la parcelle AS 136 n'auraient pas eu d'impacts significatifs sur les parcelles nouvellement acquises.





	FARGES SAS ZA du Bois – Egletons (19)						
	Figure 13 : Site BASOL	<table border="1"> <tr> <td>Référence :</td> <td>52679960</td> </tr> <tr> <td>Source :</td> <td>Géoportail</td> </tr> <tr> <td>Échelle :</td> <td>voir carte</td> </tr> </table>	Référence :	52679960	Source :	Géoportail	Échelle :
Référence :	52679960						
Source :	Géoportail						
Échelle :	voir carte						

BASIAS :

Aucune des parcelles n'est recensée dans la base de données BASIAS des anciens sites industriels et d'activités de services, en activité ou non, pouvant avoir occasionné une pollution des sols. Cette base est alimentée par les inventaires historiques régionaux menés par les départements ; elle est gérée par le Ministère chargé de l'Environnement et le BRGM.

Cependant, plusieurs sites ont été recensés dans un rayon d'environ 1 km autour de la zone d'étude.

Le tableau suivant présente ces sites. Ils sont également visibles en figure 14.

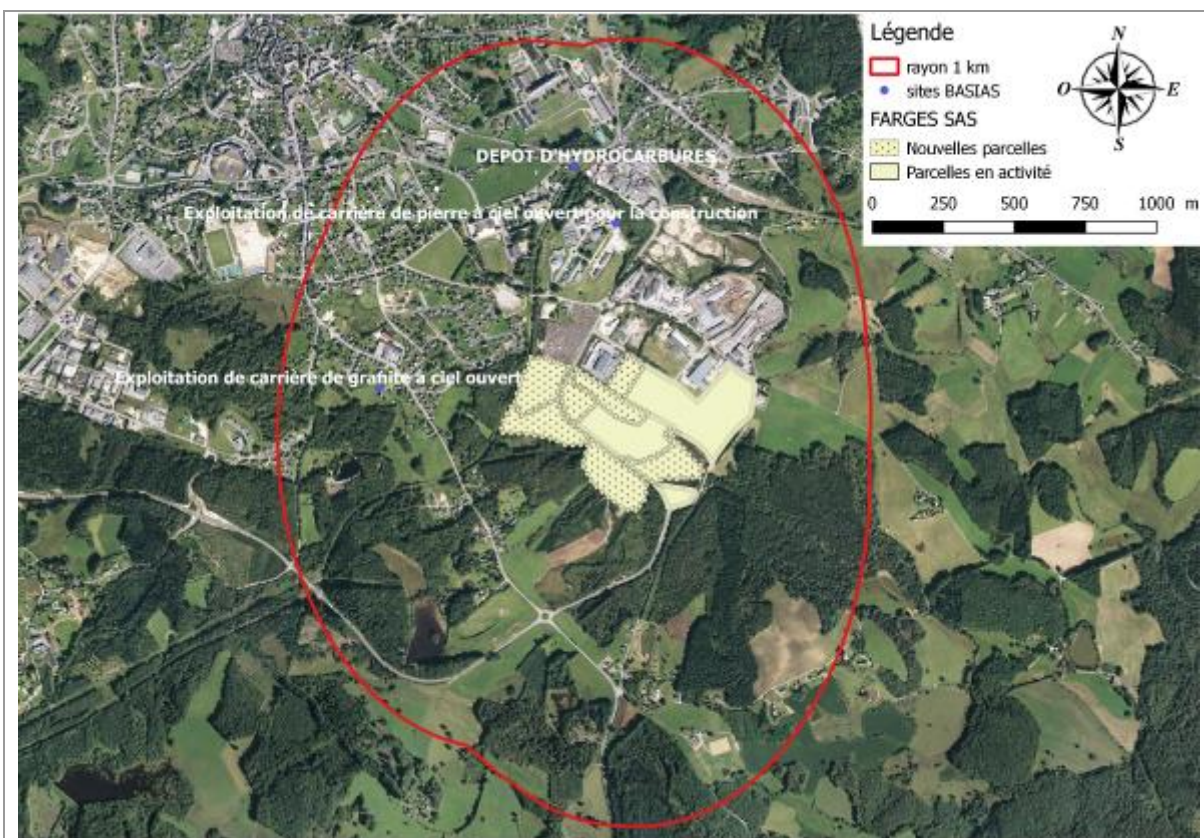
Tableau 7 : Site BASIAS à proximité du site.


Référence	Raison sociale	Activités	Début d'activité	Etat activité	Distance / au site	Position hydraulique supposée
LIM1900291	LEYRIS	Exploitation de carrière de granite à ciel ouvert	Non connu	Non connu	A 500 m des parcelles les plus proches (E 1459, E1465)	Amont par rapport au site A 301 m du ruisseau des Vergnes 630 m NGF



LIM1900292	Ecole de Travaux Publics	Exploitation de carrière de pierre à ciel ouvert pour la construction	Non connu	Non connu	A 450 m de la parcelle la plus proche (AS 41 le Karting)	A 1,030 km du ruisseau des Vergnes 550 m NGF
LIM1900988	Société l'Essor Economique du centre	DEPOT D'HYDROCARBURES	16/01/1934	Non connu	A 700 m des parcelles lus plus proches (AS 41, E 1459)	600 m NGF

Au regard des informations recueillies, **il est possible que le site LEYRIS ait pu impacter les milieux sol et/ou eaux souterraines au droit du terrain.** En effet, son altitude, étant plus importante que celle du site de FARGES SAS, favorise défavorablement l'écoulement du site vers les parcelles.



	FARGES SAS ZA du Bois – Egletons (19)						
	Figure 14 : Site BASIAS	<table border="1"> <tr> <td>Référence :</td> <td>52679960</td> </tr> <tr> <td>Source :</td> <td>Infoterre</td> </tr> <tr> <td>Échelle :</td> <td>voir carte</td> </tr> </table>	Référence :	52679960	Source :	Infoterre	Échelle :
Référence :	52679960						
Source :	Infoterre						
Échelle :	voir carte						

4.4 PRINCIPAUX FAITS TEMOIGNANT DE L'EVOLUTION DU SITE

D'après les informations obtenues grâce aux vues aériennes historiques, les principaux faits ayant marqué l'évolution des parcelles au cours du temps ont pu être synthétisés de façon chronologique dans le tableau ci-après.

Tableau 8 : Evolution et répartition des évolutions du site

Dates	Raison sociale	Evolution des activités exercées sur le site
1955	-	Les parcelles paraissent accueillir principalement une activité agricole
1970	-	Les parcelles sont majoritairement boisées en termes de surface à l'inverse de l'année 1955. Il ne semble plus y avoir d'activité agricole.
1988	-	Les parcelles AS 41 et AS 150 ne sont plus boisées, les autres le sont toujours, sensiblement comme en 1970.
1994	-	Un déboisement partiel des parcelles semblent avoir eu lieu depuis 1988 avec un retour à une activité agricole pour certaines d'entre elles. AS 41 : début d'aménagement du Karting d'après les vues aériennes
1999	-	De manière générale, un reboisement semble avoir eu lieu sur les parcelles. AS 41 : installation du Karting en cours
2009	-	La parcelle E 1459 semble avoir été remblayée. Les autres parcelles possèdent toujours en boisement partiel. AS 41 : Karting installé
2012	-	L'ensemble des parcelles semblent avoir été remblayées sauf les parcelles E 1491 et AS 150 qui restent boisées.

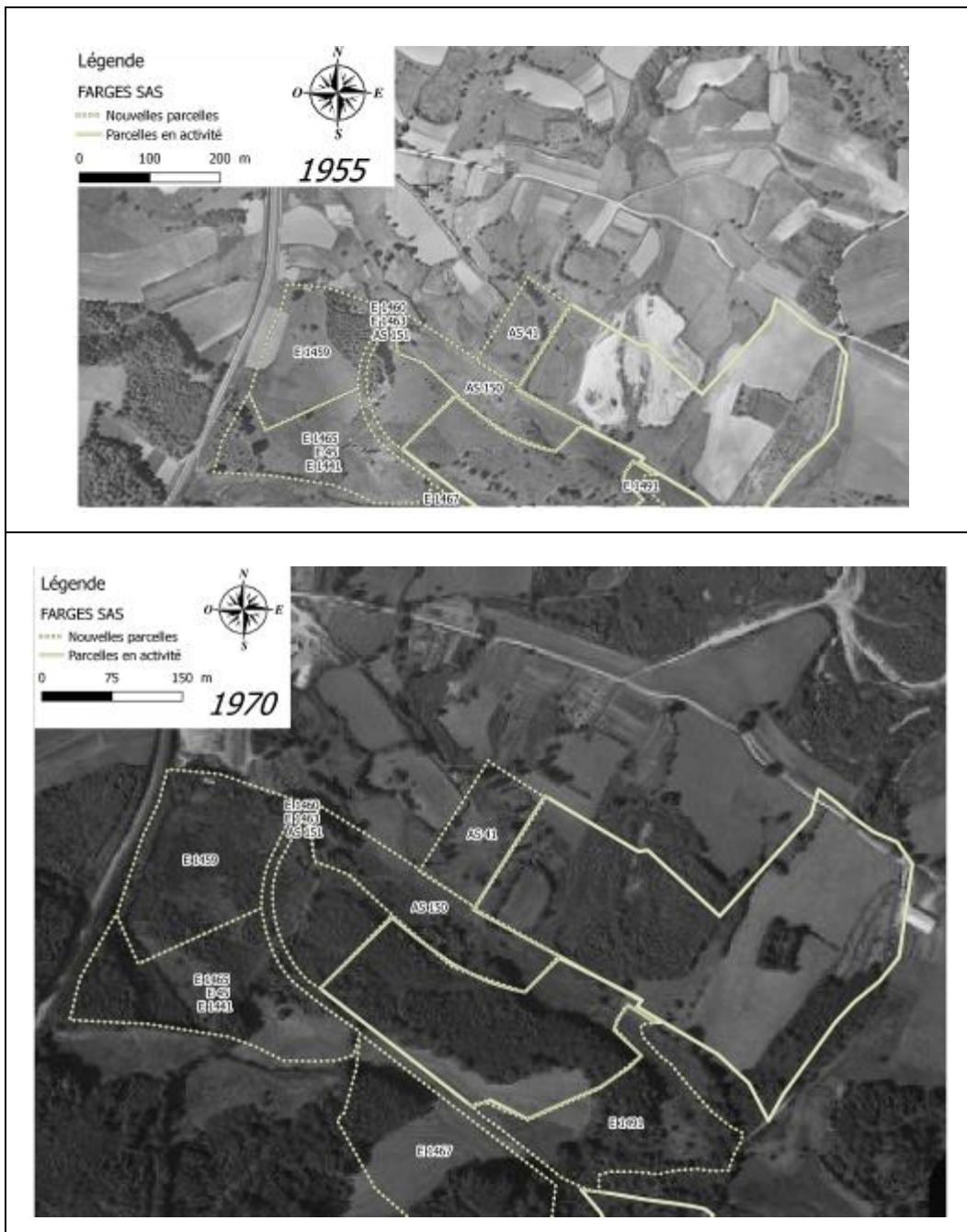
Aucune archive n'a été consultée sur place pour les raisons suivantes :

- Très peu de parcelles ont reçu une activité et les informations délivrées par les vues aériennes suffisent pour donner une évolution.
- Les archives départementales d'Egletons ont subi un incendie le 16 août 1944. Il n'y avait donc aucun dépôt pour cette commune.

Cette partie a été rédigée suite à la consultation des photographies historiques aériennes ainsi qu'aux témoignages des personnes rencontrées lors de la visite sur site.

- Personnel interviewés : M. LEBLOND, gérant actuel du Karting, ayant repris la gérance en 2010.
- Les photographies historiques aériennes, disponibles aux pages suivantes, illustrent le fait qu'en majorité les parcelles nouvellement acquises ont pu accueillir une activité agricole alternée par un boisement-déboisement. Seulement la parcelle AS 41 accueille des activités différentes, plutôt de loisir, qui est du Karting et du Paintball dont l'installation a débuté en 1994. De plus, il semblerait que la parcelle E 1459 est été remblayée avant 2009 alors que les parcelles E 1465 -E 45 - E 144, E 1460 - E 14 - AS 151 et E 1457 ont été remblayée entre 2009 et 2012. Seules les parcelles, AS 150 et E 1491 paraissent n'avoir jamais été remblayées.





FARGES SAS

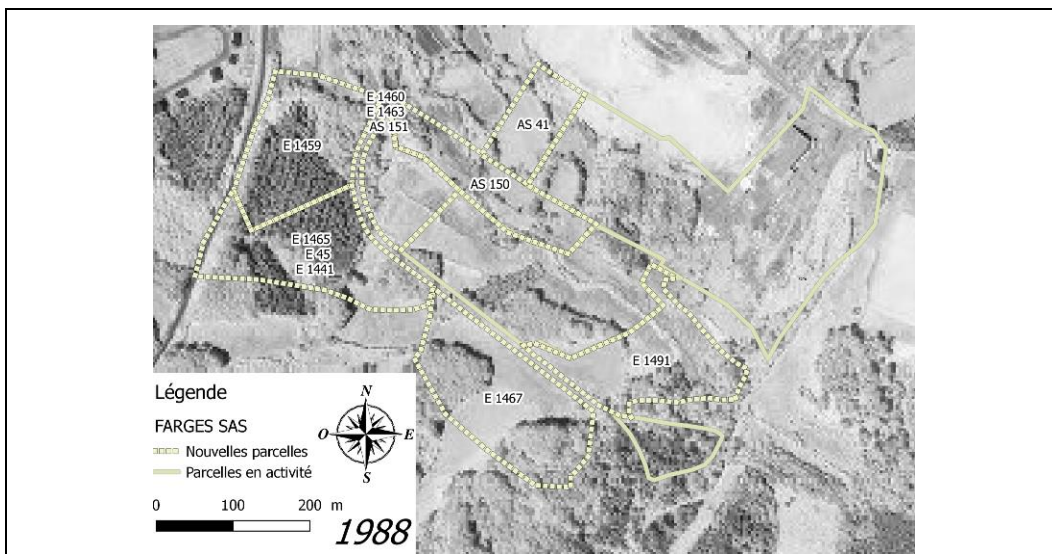
ZA du Bois – Egletons (19)



Figure 15 : Photographies aériennes du site de 1955 et 1970

Référence :	52679960
Source :	IGN
Echelle :	voir carte





FARGES SAS
ZA du Bois – Egletons (19)

Figure 16 : Photographies aériennes
du site de 1988 et 1994

Référence :	52679960
Source :	IGN
Echelle :	voir carte





FARGES SAS

ZA du Bois – Egletons (19)

Figure 17 : Photographies aériennes de 1999 et 2009

Référence : 52679960

Source : IGN

Echelle : voir carte





	FARGES SAS ZA du Bois – Egletons (19)		
	Figure 18 : Photographie aérienne de 2012	Référence :	52679960
		Source :	IGN
		Echelle :	voir carte

4.5 INCIDENTS ET ACCIDENTS REPERTORIES SUR LE SITE D'ETUDE

Sans objet.

4.6 ETUDES ANTERIEURES SUR LE SITE D'ETUDE

Sans objet.

4.7 RECENSEMENT DES ZONES POTENTIELLEMENT POLLUANTES

La définition d'une zone sensible s'appuie sur l'existence concomitante d'une source de pollution potentielle, d'un mode privilégié de transfert des substances vers les milieux et sur l'existence d'une cible.

Au vu de l'historique des parcelles et des informations récoltées suite à la visite sur site, il est possible de souligner trois sources de pollution :

- Le Karting. En effet, il y avait la présence d'une zone de stockage à même le sol avec, il semblerait, le dépôt d'un moteur pouvant potentiellement contenir de l'huile et des traces d'hydrocarbure (figure 8). Le carburant utilisé pour les Karts (moteur quatre temps) étant du bioéthanol, la part d'essence est diminuée par rapport à un moteur classique de véhicule. De plus, l'absence de cuve de stockage de grand volume diminue le risque de pollution ainsi que l'absence de mélange sur place. Egalement, le fait qu'il n'y ait aucun récupérateur d'eau de pluie peut conduire au ruissellement des eaux jusque dans la goutte molle. La piste de kart est également considérée comme sensible avec le lessivage des chaussées.
- Les parcelles ayant reçues une activité agricole ont pu être polluée par des intrants type pesticides, herbicides ou engrais.
- Le remblai. N'ayant pas la certitude que celui-ci soit inerte, il peut être considéré comme une source de pollution.

Tableau 9 : Recensement des zones sensibles

Zone sensible	Installation visée	Polluants potentiels
Z1 : AS 41 – le Karting (le stockage extérieur à même le sol de matériel, les pièces détachées et les Karts, la piste et le point bas des eaux pluviales correspondant à la Goutte Molle)	Activités historiques	Métaux, HCT ⁽¹⁾ , HAP ⁽²⁾ , BTEX ⁽³⁾
Z2 : parcelles ayant accueillies une activité agricole	Activités historiques (activités agricoles)	Substances phytosanitaires (pesticides, herbicides, ...), engrais (NO ₃ ⁻ , NO ₂ ⁻ ,...)
Z3 : parcelles accueillant du remblai	Stockage, aplanissement des parcelles	Dépendants de l'origine du remblai

(1) HCT : hydrocarbures totaux C10-C40

(2) HAP : hydrocarbures aromatiques polycycliques (16-EPA)

(3) BTEX : Benzène Toluène Ethyl-benzène Xylène : hydrocarbures monoaromatiques



5 MISSION A120 : ÉTUDE DE VULNERABILITE DES MILIEUX

5.1 SOURCES D'INFORMATIONS

Tableau 10 : Liste des bases de données consultées pour réaliser la mission A 120

SOURCE DE L'INFORMATION	DATE DU CONTACT	DOCUMENT OU INFORMATION RECUEILLIE
Documents, organismes et sites internet consultés		
IGN (site internet GEOPORTAIL)	Mai 2018	Cartes de la zone d'étude
INFOTERRE (site internet)	Mai 2018	Carte et coupes géologiques, caractéristiques des points d'eau dans le secteur d'étude
DREAL Limousin (site internet)	Mai 2018	Zone de protection faune/flore et espaces remarquables
BASIAS (site internet)	Mai 2018	Inventaire historiques de sites industriels
BASOL (site internet)	Mai 2018	Inventaire des sites potentiellement pollués
BRGM (site internet)	Mai 2018	Sensibilité remontée de nappe
Agence de l'eau Adour Garonne (site internet)	Mai 2018	Masses d'eau souterraines et superficielles
Google Maps (site internet)	Mai 2018	Photographies aériennes
Météo France (site internet)	Mai 2018	Données climatologiques
INPN : Inventaire Nationale du Patrimoine Naturel (site internet)	Mai 2018	Données patrimoine naturel (ZNIEFF, natura 2000, ...)

5.2 CONTEXTE GEOLOGIQUE

5.2.1 CONTEXTE REGIONAL

D'après la feuille N°738 de Meymac, **Egletons et ses alentours se caractérisent par la présence de roches plutoniques et métamorphiques :**

- L'Est d'Egletons se caractérise principalement par une formation de granite porphyroïde orienté riche en aplites et pegmatites. Aussi, du granite porphyroïde riche en pegmatites et aplites à tourmaline est présent avec du granite à gros grain. Ces derniers sont généralement auréolés par un métamorphisme de micaschistes à sillimanite.
- L'Ouest d'Egletons est sensiblement identique à l'Est. En effet, il se caractérise principalement par une formation de granite porphyroïde orienté riche en aplites et pegmatites. Egalement, du granite porphyroïde riche en pegmatites et aplites à tourmaline est présent ; il est auréolé par un métamorphisme de micaschistes à sillimanite. Les auréoles peuvent être recouvertes, en partie, par du gneiss oeilé leptynitique.



- Le Nord et le Sud sont similaires à l'Ouest et à l'Est.

5.2.2 CONTEXTE LOCAL

Toujours d'après les informations de la carte géologique de Meymac à 1/50 000 (n° 738), **le site étudié se trouve au droit de la formation de granite porphyroïde riche en pegmatites et apaites à tourmaline** (notée γ_p^1).

Les roches rencontrées au droit de la zone d'étude sont donc essentiellement de type plutonique. Il s'agit de granites composés de quartz en très grande quantité, ainsi que de plagioclase et de biotite. La présence de tourmaline est un caractère spécifique du granite de Meymac. En effet, celle-ci s'insère dans les moindres joints, fissures et clivages des cristaux.

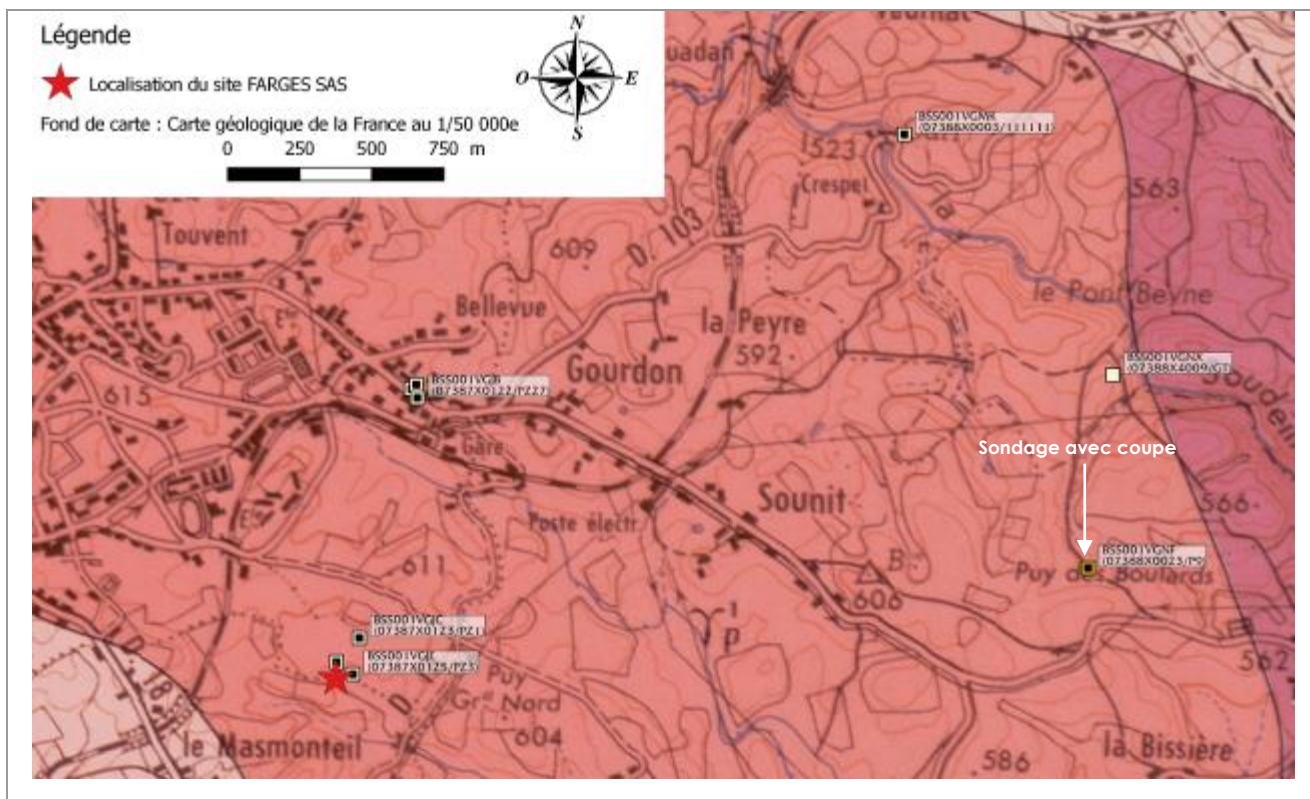
Le sondage référencé BSS001VGNF, situé à environ 2.5 km m à l'Est du site, a permis d'obtenir la coupe lithologique suivante :


Tableau 11 : Coupe du sondage référencé BSS001VGNF

Profondeur	Lithologie	Stratigraphie
De 0 à 0.6 m	LIMON NOIR	ACTUEL
De 0.6 à 2 m	VASE SABLEUSE NOIRE A GRISE	ACTUEL
De 2 à 3.7 m	SABLE ARGILEUX	ACTUEL
De 3.7 à 8 m	SABLE ARGILEUX INDURE	ACTUEL

Ainsi, au droit du site, **des altérites, composées de limon et de sable originaires de l'altération du sous-sol, surmonteraient le granite qui se trouverait à plus de 8 m de profondeur.**

La figure 19 vient localiser le sondage donnant accès à la lithologie du sous-sol.



	FARGES SAS ZA du Bois – Egletons (19)		
	Figure 19 : Extrait de la carte géologique au 1/50 000, feuille de Meymac n° 738, localisation des sondages du sous-sol	Référence :	52679960
		Source :	BRGM - Infoterre
		Échelle :	voir carte

5.3 CONTEXTE HYDROGEOLOGIQUE

5.3.1 CONTEXTE LOCAL

L'aquifère principal présent au droit du site, correspond à la nappe libre de type socle. Par la circulation de l'eau à travers les fissures et les fractures de la roche, la nappe devient la principale cible potentielle d'une pollution éventuelle issue de la surface.

Afin de déterminer le sens d'écoulement de l'eau dans la nappe, il était nécessaire de s'appuyer sur des données issues d'Infoterre (BRGM) ainsi que sur les derniers suivis piézométriques réalisés sur le site en activité de la société FARGES SAS le 26 mars 2018. Les mesures ne portent pas sur les parcelles nouvellement acquises mais elles permettent d'avoir une idée globale du sens d'écoulement. D'après le tableau 12 issu de la campagne piézométrique du 26 mars 2018 et des cotes des eaux souterraines, **la profondeur du niveau d'eau de la nappe de surface au droit du site se trouverait à environ 5 m de profondeur.**

Tableau 12 : Niveau d'eau de la nappe au 26 mars 2018

Ouvrage	Repère	Cote relative de l'ouvrage (m)	Cote de l'ouvrage (mNGF)	Niveau statique / sol (m)	Cote relative des eaux souterraines (m)	Cote des eaux souterraines (mNGF)
PZ1	Sol	100	596,275	-3,78	96,22	592,50
PZ2	Sol	98,265	594,54	-4,44	93,825	589,89
PZ3	Sol	97,93	594,205	-6,54	91,16	587,67
PZ4	Sol	100,21	596,485	-6,30	93,91	590,33
PZ5	Sol	99,75	596,025	-4,52	95,35	591,51
PZ6	Sol	96,25	592,525	-1,06	95,19	591,47

A l'aide du sens d'écoulement déterminé lors de la campagne du 26 mars 2018 ainsi que de la carte IGN et de la localisation des ruisseaux environnements, un sens global d'écoulement des eaux souterraines a pu être extrapolé. **Comme illustré à la figure suivante, il serait globalement orienté Sud-Est. Ce sens peut s'expliquer par l'influence par des eaux de surface, responsables du drainage de la nappe.**



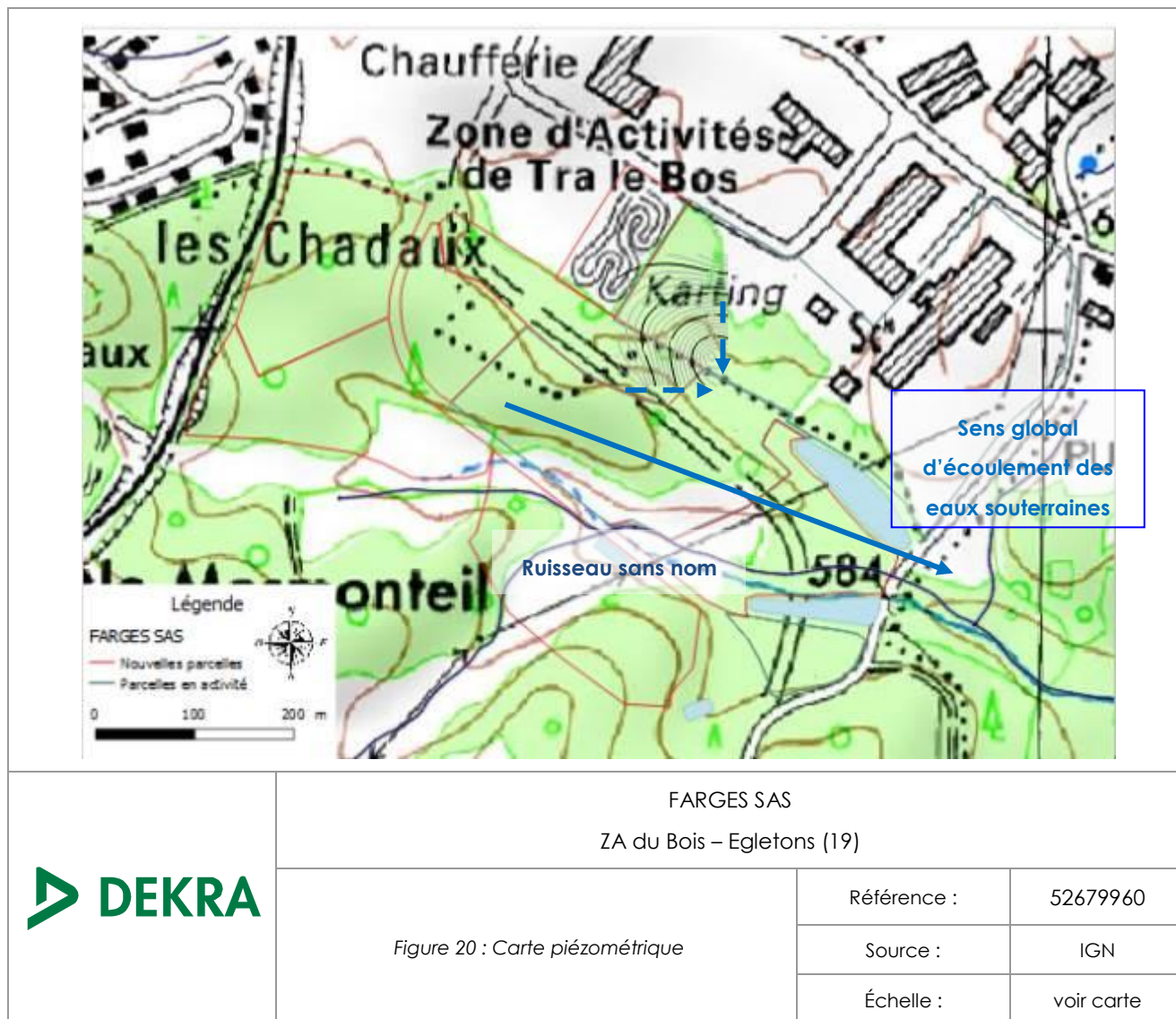


Figure 20 : Carte piézométrique

5.3.2 MASSES D'EAUX POTENTIELLEMENT CONCERNÉES

La masse d'eau correspondante est la suivante : « **Socle BV Dordogne secteurs p°-p1-p2** » (FRFG006). Un descriptif de celle-ci est disponible en annexe 1.

5.3.3 USAGES ET QUALITÉ DES EAUX SOUTERRAINES

Alimentation en Eau Potable (AEP) :

D'après le recensement des captages d'eau potable (AEP) disponible sur le site BASIAS, **aucun captage de ce type n'est présent dans le secteur d'étude.**

Alimentation en eau industrielle, agricole et individuelle :

Aucun captage de ces types d'usages n'est recensé dans un rayon d'1km autour de la zone d'étude d'après la base de données BASIAS. Cependant, le CLIENT a indiqué que **sur la parcelle AS 150, il y a la présence d'un captage en drainage de la société Bredèche ; l'eau utilisée ayant un usage uniquement industriel (fabrication de bétons).**

Autres usages :

D'après la base de données du BRGM, **3 piézomètres sont présents sur les parcelles en activité de la société FARGES SAS (PZ1 à PZ3) mais pas sur les parcelles nouvellement acquises.** De plus d'après les indications du CLIENT, **3 autres piézomètres (PZ4 à PZ6), récemment acquis, se trouvent au niveau des parcelles en activité.**

5.3.4 SYNTHÈSE DE LA VULNERABILITÉ ET SENSIBILITÉ DES EAUX SOUTERRAINES

Cette synthèse s'appuie sur les données de la présente partie ainsi que sur celles du contexte géologique.

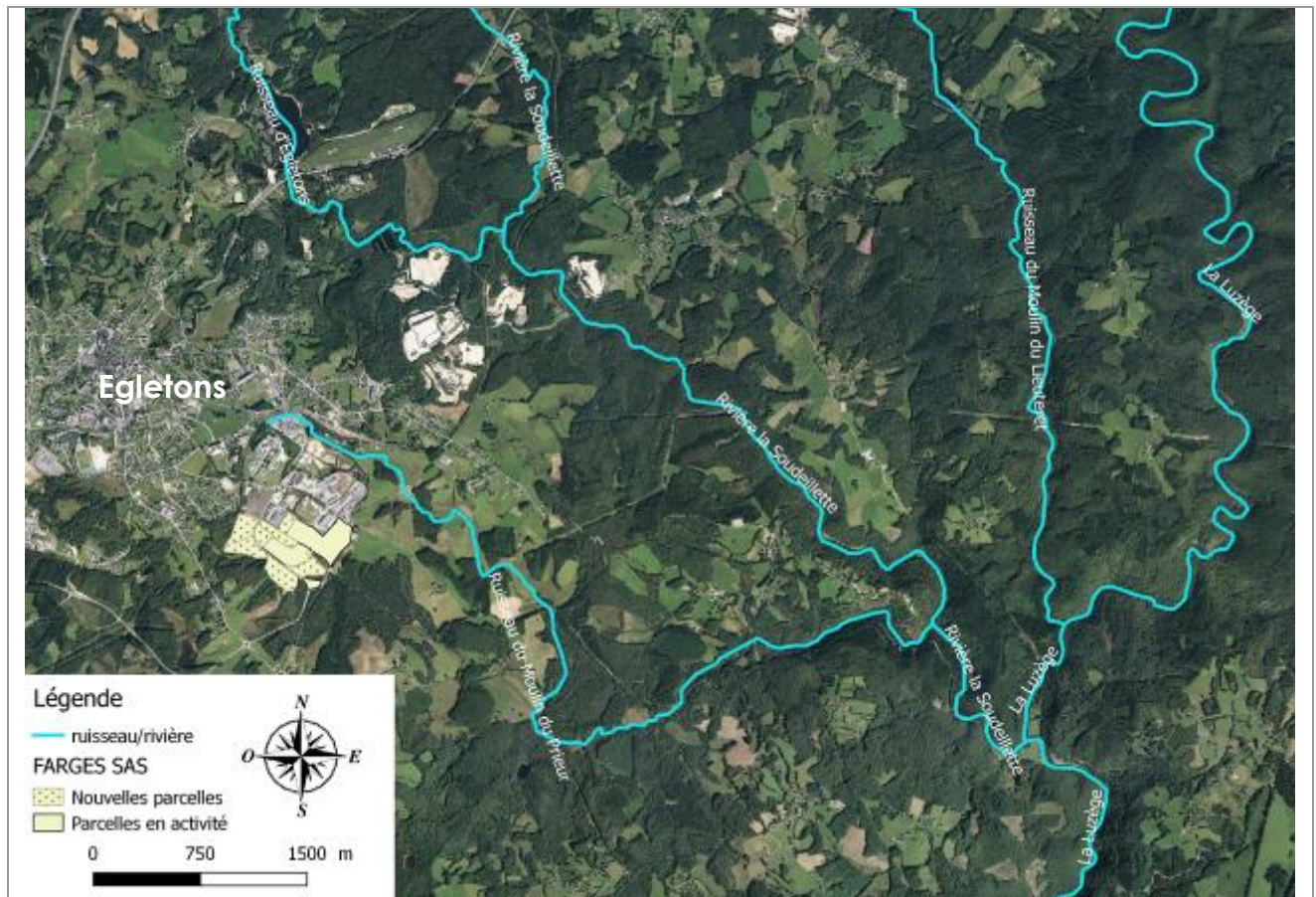
Les premières couches superficielles naturelles du sol sont composées d'altérites, s'étendant sur environ 8 m de profondeur. Ces altérites sont globalement composées de sables argileux ayant des caractéristiques plutôt perméables. De plus le toit de la nappe se trouvant aux alentours de 5 m de profondeur, **il apparaît alors que les eaux souterraines sont vulnérables vis-à-vis d'une éventuelle pollution du site.** De plus, aucun usage particulier des eaux souterraines n'a été recensé dans un rayon de 1 km autour du site. **Les eaux souterraines sont donc considérées comme peu sensibles.** Le plan de gestion de la pollution du site de la SAS FARGES en cours de réalisation, a permis de montrer l'absence d'usages sensibles et en particulier l'absence de puits à usages domestiques en aval de la zone d'étude.



5.4 CONTEXTE HYDROGRAPHIQUE

5.4.1 CONTEXTE LOCAL

Le réseau hydrographique local est assez marqué aux alentours de la zone d'étude. **Le cours d'eau le plus proche est le ruisseau de la Vigne, plus connue sous le nom du ruisseau du Moulin du Prieur.** Il se trouve à l'Est de la zone d'étude ; à 1 km de la parcelle la plus proche (AS 41) et à 1,7 km de la parcelle la plus éloignée (E 1465). Ce ruisseau est un affluent de la rivière La Soudeillette. Cette dernière est localisée à environ 3,5 km de la zone d'étude à l'Est du site. La confluence avec le ruisseau du Moulin du Prieur ne se situe pas au niveau de la ville d'Egletons. Il est important de noter que la rivière La Luzège, dans laquelle se rejette La Soudeillette, est un affluent abondant de la Dordogne. La parcelle E1491, la plus éloignée, au Sud de la zone d'étude, se situe à 1 km environ du ruisseau du Moulin du Prieur tandis que la parcelle A 41, la plus proche, au Nord, est, quant à elle, à environ 600 m. **Le sens d'écoulement s'effectue globalement du nord-ouest vers le sud-est.**



FARGES SAS
 ZA du Bois – Egletons (19)

Figure 21 : Localisation du réseau hydrographique par rapport à la zone d'étude

Référence :	52679960
Source :	IGN
Échelle :	voir carte



5.4.2 MASSES D'EAUX POTENTIELLEMENT CONCERNEES

D'après les informations recueillies, il semblerait que les eaux souterraines soient en relation avec les eaux superficielles. Compte tenu du sens d'écoulement supposé des eaux souterraines en direction du ruisseau du Moulin du Prieur, **la masse d'eau superficielle susceptible d'être concernée par une éventuelle pollution issue du site est : « Ruisseau du Moulin du Prieur » (FRFRR507_2)**. Un descriptif de celle-ci est fourni en annexe 2. Egalement, il y a l'existence d'un cours d'eau traversant les parcelles nouvellement acquises AS 150 et E 1491. Il s'agit du « **Ruisseau de la Goutte Molle** ». Un descriptif de cette masse d'eaux est également disponible en annexe 2.

5.4.3 USAGES ET QUALITE DES EAUX SUPERFICIELLES

D'après les informations disponibles, **aucun de ces cours d'eau ne fait l'objet de prélèvements de type AEP.**

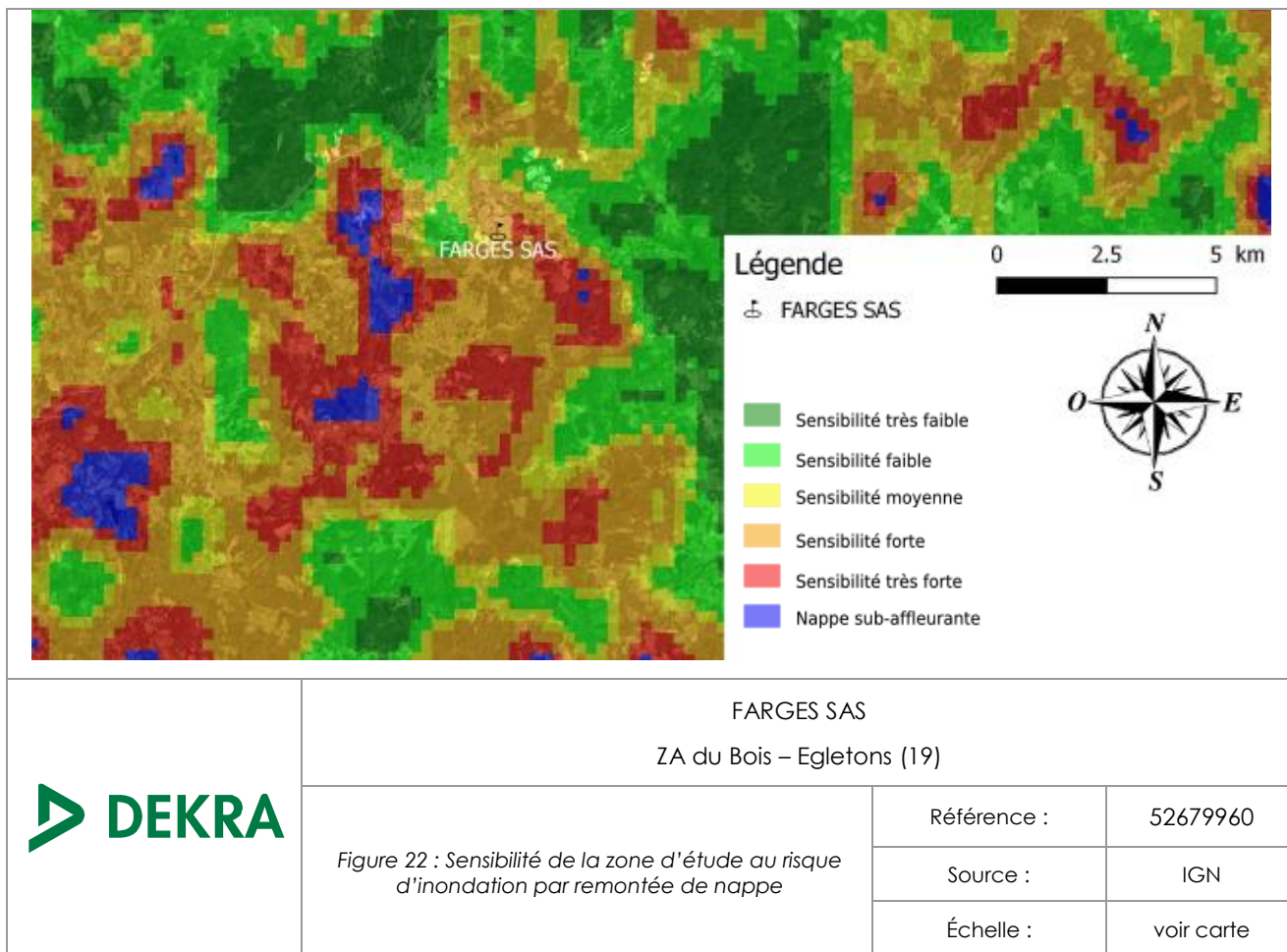
5.4.4 SYNTHESE DE LA VULNERABILITE ET SENSIBILITE DES EAUX SUPERFICIELLES

Les eaux superficielles sont considérées comme moyennement vulnérables du fait du contexte hydrogéologique et des distances énoncées précédemment (surtout pour la rivière du Moulin du Prieur), mais **peu sensibles** du fait de l'absence d'usage sensible en aval.



5.5 RISQUES NATURELS

Le site est localisé dans une zone où **la sensibilité au risque d'inondation par remontée de nappe de type socle est définie comme forte**, la figure 22 vient l'illustrer. Ceci peut avoir une influence sur les projets au niveau des zones nouvellement acquises.



Egalement, **la parcelle E 1491 présente une zone pouvant subir un aléa de retrait-gonflement des argiles de niveau faible** visible à la figure 24. Cet aléa est lié aux variations de teneur en eau dans les terrains argileux. En effet, ce type de terrain aurait tendance à gonfler et donc à augmenter de volume avec l'humidité ; contrairement en période de sécheresse, il se rétracterait et donc son volume diminuerait. La variation de volume peut induire des tassements plus ou moins uniformes. **Ici, avec un niveau faible par rapport à l'aléa, les tassements peuvent être rares et restreints.**




	FARGES SAS ZA du Bois – Egletons (19)	
	Référence :	52679960
	Source :	IGN
	Échelle :	voir carte

Figure 23 : Localisation des zones soumises à l'aléa de retrait-gonflement des argiles

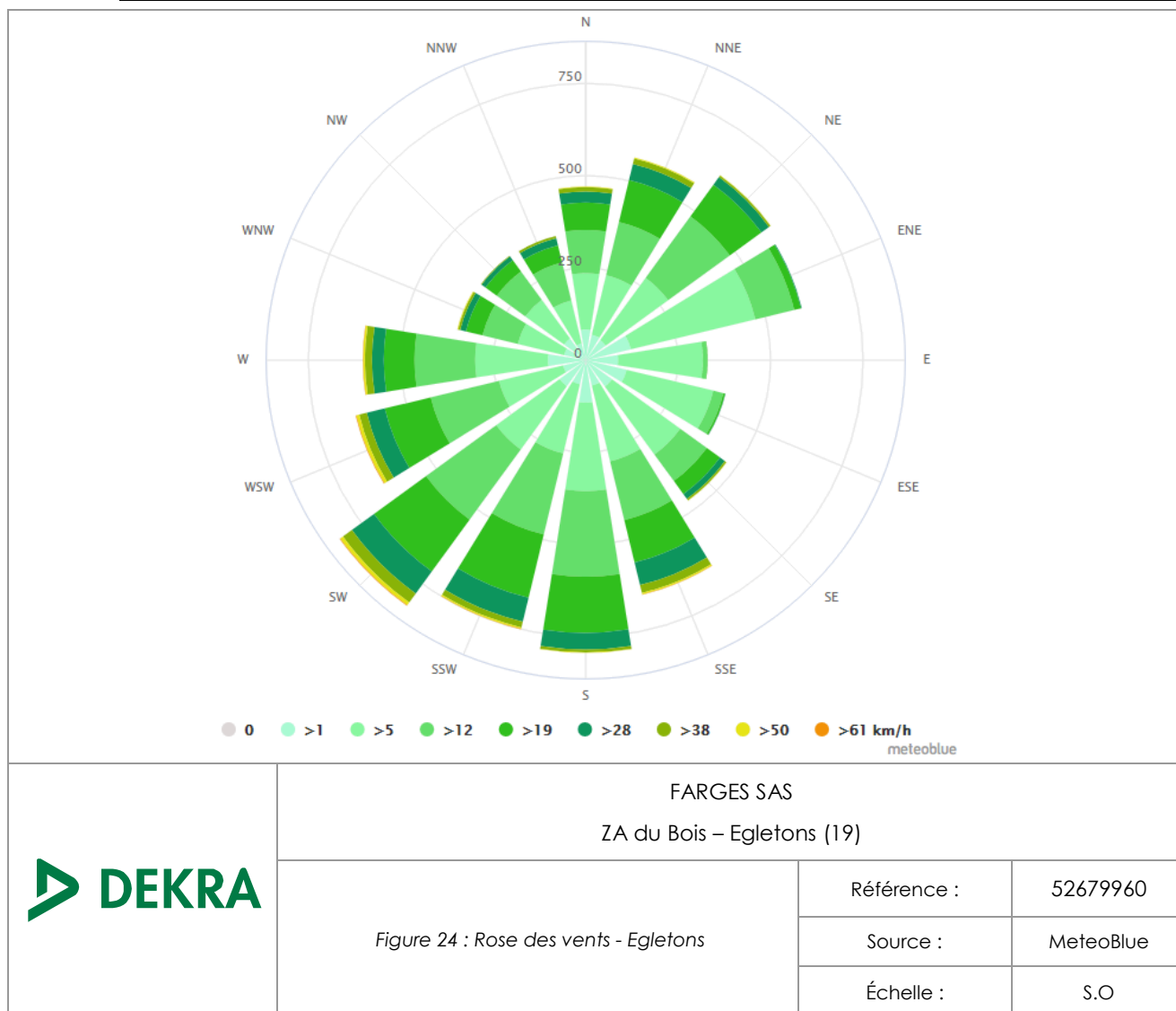
5.6 CONTEXTE CLIMATIQUE

D'après les données de Météo France, présentes en annexe 3, voici un résumé du contexte climatique à Egletons :

Tableau 13 : Contexte Climatique d'Egletons

Type de climat	Océanique (hivers froids et étés chauds)
Données station	Altitude : 610 m Localisation : Tras le Bos latitude : 45°23'56" Nord longitude : 2°03'33" Est Période de mesures pour les données moyennes : 1981 à 2010
Moyenne annuelle des températures	10,3 °C
Mois le plus froid	Janvier : 3°C
Mois les plus chauds	Juillet – Août : 17,9 °C
Moyenne annuelle des précipitations	1470 mm
Mois avec les précipitations les moins importantes	Juin – Juillet – Août Pluviométrie aux alentours de 100 mm
Mois avec les précipitations les plus importantes	Novembre – Décembre – Janvier Pluviométrie aux alentours de 145 mm
Caractéristiques notables des saisons	Eté : secs et relativement chauds, marqués par des orages, souvent violents, avec une intense activité électrique et de fortes averses (pas de données sur le nombre de jours exacts, en orages, par an) Hiver : froid avec épisode neigeux habituellement court et modéré (pas de données sur le nombre de jours exacts par an)
Vent dominant	En provenance du Sud-Ouest d'après la figure 24 en page suivante





La météorologie influence directement le comportement du sol ainsi que celui de l'eau et donc les risques naturels que peut subir la zone d'étude.

5.7 ESPACES REGLEMENTAIRES PROTEGES

5.7.1 INVENTAIRE DES ZNIEFF

L'inventaire ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) est un inventaire national établi à l'initiative et sous le contrôle du Ministère chargé de l'Environnement. Il constitue un outil de connaissance du patrimoine naturel de la France.

D'après les données recueillies grâce au site internet de l'Institut National du Patrimoine Naturel (INPN), **aucune des parcelles n'est implanté sur le territoire d'une ZNIEFF.**

Toutefois, deux ZNIEFF sont présentes à proximité de la zone d'étude.

- **Vallée de la Soudeillette située à environ 3,5 km à l'Est de la parcelle E 1491** (parcelle la plus proche)



- **Zones humides de la vallée du Doustre et ses affluents 1,5 km au Sud-Ouest de la parcelle E 1465**
(parcelle la plus proche)

5.7.2 RESEAU NATURA 2000

Il s'agit d'un réseau écologique européen cohérent de sites naturels mis en place en application des directives « Oiseaux » et « Habitats ». Il est composé des Zones de Protection Spéciale (ZPS) et des Zones Spéciales de Conservation (ZSC).

Directives Habitats

La zone d'étude est localisée à plus de 5 km d'une Zone Spéciale de Conservation (ZSC). **Il n'y a donc pas d'interaction possible.**

Directive Oiseaux

La zone d'étude est également localisée à plus de 5 km d'une Zone de Protection Spéciale (ZPS). **Il n'y a donc pas d'interaction possible.**

5.7.3 ARRETES PREFECTORAUX DE PROTECTION DU BIOTOPE (APPB)

D'après les données recueillies grâce au site internet de l'Institut National du Patrimoine Naturel (INPN), **aucune des parcelles n'est implanté sur le territoire d'un arrêté préfectoral de protection du biotope.** De plus, la zone d'étude est localisée à plus de 5 km d'un site soumis à un APPB.

5.7.4 RESERVE NATURELLE (RN)

Type de réserve	Définition	La zone d'étude est présente dans le type de réserve
Réserve biologique (en France)	Aire protégée située en forêt, majoritairement non-ouverte au public, ayant pour objectif de protéger des habitats mais surtout des espèces représentatives du milieu forestier et/ou vulnérables.	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non
Réserve de biosphères	Il s'agit d'une reconnaissance par l'UNESCO de régions modèles conciliant la conservation de la biodiversité et du développement durable. 3 types de réserves : - La « zone centrale » : qui doit faire l'objet d'une réglementation à long terme sur la protection de la nature - La « zone tampon » : vise à renforcer la protection de la zone centrale - La « zone de transition » : plus large L'ensemble devant être dotée d'une politique de gestion répondant aux objectifs du Développement Durable	<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Les parcelles nouvellement acquises, tout comme le site FARGES SAS actuel, se trouvent dans le « Bassin de la Dordogne » (FR6500011) en zone de transition



Réserve naturelle nationale	Réserve avec une réglementation permettant la protection et la restauration d'espaces, d'espèces et/ou d'objets géologiques sur une durée illimitée.	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non
Réserve naturelle de chasse et faune sauvage	Protection des oiseaux migrateurs, des milieux naturels indispensables à la sauvegarde d'espèces menacées, favorise la mise au point d'outils de gestion des espèces de faune sauvages et de leur habitats tout en contribuant au développement durable de la chasse au sein de territoires ruraux	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non
Réserve naturelle régionale	Zone ayant les mêmes caractéristiques que celles à l'échelle nationale mais, ici, elles sont créées directement à l'échelle régionale	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non

5.7.5 PARC NATUREL

Type de parc naturel	Définition	La zone d'étude est présente dans le type de parc
Parcs nationaux	Portion de territoire dans laquelle la faune, la flore et le milieu naturel, en général, sont protégés des activités humaines. Ils peuvent contenir une réserve intégrale où des spécificités en termes de protection peuvent s'appliquer.	<input type="checkbox"/> oui <i>Si oui, réserve intégrale</i> <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> non
Parc naturel régional	Comme les parcs nationaux ou réserves, il vise à la protection et à la préservation d'une zone délimitée. Cependant, à la différence des autres structures, un PNR ne peut rien interdire de plus que la réglementation courante.	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non Cependant, la zone d'étude se trouve, au plus proche (respectivement parcelle A 41 et A 1465), à environ 2 km au Nord-Est et 5,5 km à l'Ouest du PNR « Millevaches en Limousin »



6 ETUDES DES VOIES DE TRANSFERT ET D'EXPOSITION - SCHEMA CONCEPTUEL INITIAL

Cette étape de l'étude a pour objectif de caractériser la vulnérabilité du terrain à l'étude dans son usage et sa configuration actuelle dans le but d'estimer les risques potentiels d'atteinte de l'Homme (santé humaine) liés à la présence de souillures identifiées en sous-sol.

Dans le cas présent, les cibles potentielles susceptibles d'être atteintes par la présence de pollution en sous-sol sont l'homme (considéré comme cible principale et ultime), ainsi que celles pouvant constituer une voie potentielle de transfert vers l'homme (cibles secondaires).

6.1.1 CIBLE(S) PRINCIPALES

Les cibles potentielles à considérer sont les occupants actuels et futurs du site.

6.1.2 CIBLE(S) SECONDAIRE(S) / VOIE(S) DE TRANSFERT

Les cibles secondaires susceptibles de constituer une voie potentielle de transfert d'une pollution présente au droit du terrain sont les suivantes :

- Les sols ;
- L'air du sol et l'air atmosphérique ;
- Les eaux souterraines ;
- Les eaux superficielles.

6.2 VOIES POTENTIELLES D'EXPOSITION

6.2.1 EXPOSITION PAR INHALATION

Dans le cas de la parcelle accueillant le karting, la voie d'exposition par inhalation de vapeurs issues du sol est conditionnée par la présence de polluants à caractère volatil. En raison du stockage extérieur de matériel contenant potentiellement des polluants volatils cette voie d'exposition sera prise en compte. De plus les eaux souterraines étant vulnérables, il n'est donc pas exclu de retrouver de tels polluants dans la nappe. Il en va de même pour le ruisseau de la Goutte Molle considéré comme eau de surface. De plus, ce dernier a pu être contaminé par les polluants principalement chimiques issus des activités agricoles situées sur les parcelles voisines.

6.2.2 EXPOSITION PAR CONTACT CUTANE ET/OU INGESTION

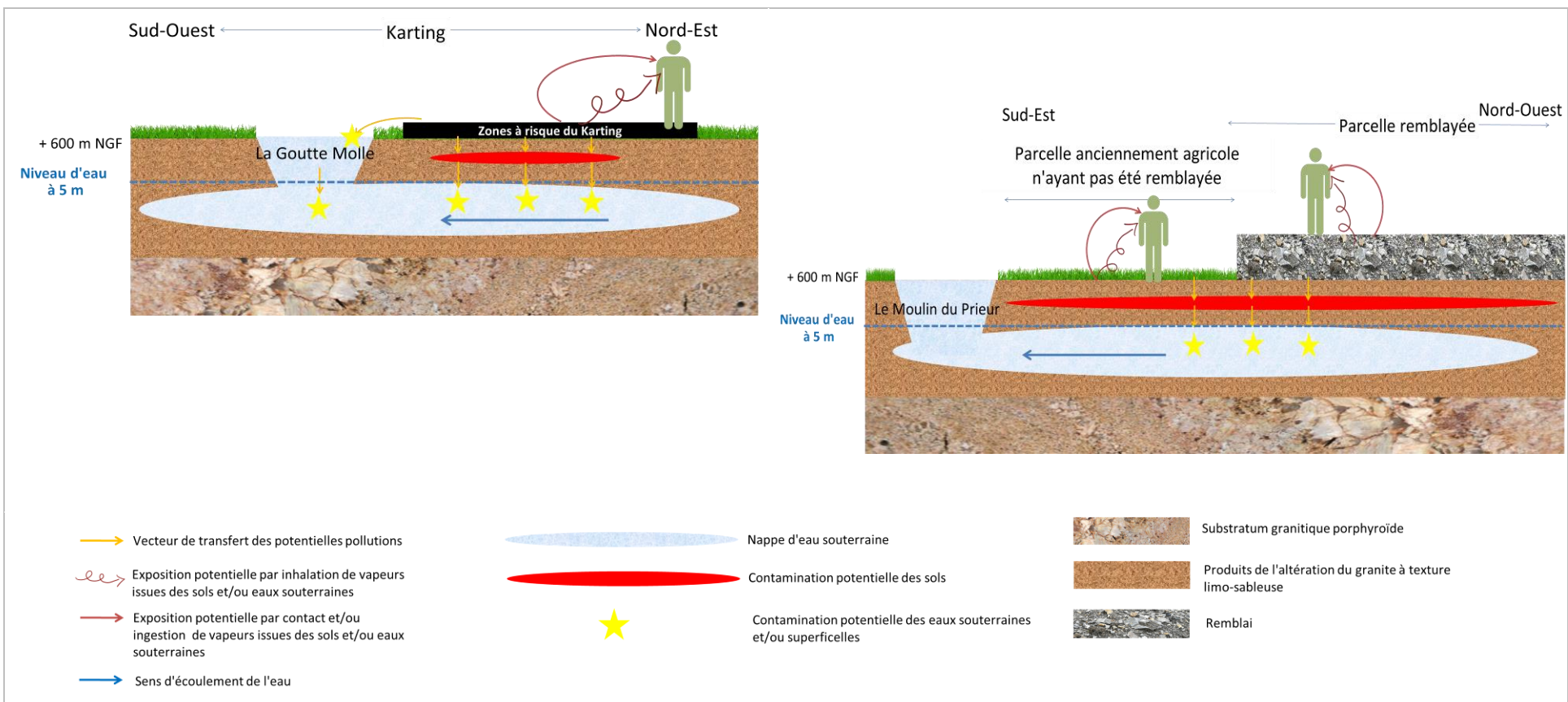
En raison de la présence de remblai sur la majorité des parcelles du site à l'étude et un passif agricole potentiellement polluant, la voie d'exposition par contact cutané ou ingestion de poussières sera retenue.




6.3 SYNTHÈSE DES VOIES DE TRANSFERT ET NATURE DES EXPOSITIONS

Tableau 14 : Voies de transfert et nature des expositions

RECAPITULATIF SOURCES/VECTEURS/CIBLES				
Sources de pollution	Voies de transfert / d'exposition	Prise en compte	Justification	Cibles
Pollution Potentielle du sous-sol : remblais + activités agricoles + stockage extérieur de pièces et matériels relatifs au Karting sur sol exempt de tout revêtement + piste du Karting	Ingestion directe de poussières, contact cutané	Oui	Au niveau des zones non revêtues	Occupants actuels et futurs du site
	Inhalation de polluants sous forme gazeuse	Oui	Potentielles substances à caractère volatil	
	Inhalation de vapeurs d'eau souterraine polluée	Oui	Ecoulements peu profonds, horizon superficiel moyennement perméable, risque fort de remonté de nappe	
	Ingestion d'eau souterraine polluée, contact cutané	Non	L'absence de captage au niveau du site limite l'ingestion d'eau mais le risque fort de remonté de nappe est présent	Le risque fort de remontée de nappe peut engendrer des impacts pour l'environnement si l'eau souterraine contient des polluants. Il en va de même pour l'eau superficielle
	Inhalation de vapeurs d'eau superficielle polluée	Non	La Goutte Molle traverse certaines parcelles nouvellement acquises par le site FARGES SAS. Cependant en l'absence d'usage sensible de cours d'eau, les voies de transfert ne seront pas prises en compte. Quant au ruisseau du Moulin de Prieur, celui-ci se trouve à une distance relativement éloignée des parcelles	
	Ingestion d'eau superficielle polluée, contact cutané	Non	L'absence de captage au niveau du site limite l'ingestion d'eau	



	FARGES SAS ZA du Bois – Egletons (19)	Affaire n°:	52679960
	<i>Figure 25 : Schéma conceptuel initial</i>	Source :	DEKRA



7 SYNTHÈSE ET CONCLUSIONS

7.1 SYNTHÈSE

Dans le cadre de l'acquisition de nouvelles parcelles appartenant à la commune d'Egletons (19) et des Rosiers d'Egletons (19), en vue de l'agrandissement de son activité, le CLIENT, FARGES SAS, a souhaité disposer d'une évaluation environnementale, afin de savoir si celles-ci sont susceptibles d'être polluées par d'anciennes activités exercées.

La zone d'étude concerne la totalité ou une portion de certaines parcelles. En voici un récapitulatif :

Tableau 15 : Récapitulatif des acquisitions de FARGES SAS

Communes	Sections	Parcelles	Superficie acquise (m ²)	Informations particulières	Côte approximative (m NGF)	Coordonnées géographiques du site
Egletons	AS	41	11390	Karting	+ 600	Longitude : O 2° 58' 20" Latitude : N 27° 11' 6"
		150	12600	Goutte Molle amont et Paintball		
		151	13000	Zone Nord-Ouest traitement		
1460						
Rosiers d'Egletons	E	1463	25000	S.O		
		1459				
		1465	25671			
		45				
		1441				
		1467	30022			
		1491	19700		Goutte Molle aval	

Cette phase 1 de la mission EVAL constitue l'objet du présent document et est composée des prestations suivantes :

- Une visite détaillée (mission A100) ;
- Une étude historique et documentaire (mission A110) ;
- Une étude de vulnérabilité des milieux (mission A120) ;
- La formulation de conclusions et recommandations.

7.1.1 VISITE DU SITE ET ETUDES HISTORIQUE, MEMORIELLE ET DOCUMENTAIRE (A100 ET A110)

Les terrains objets de la présente étude sont localisés au niveau de la Zone Artisanale du Bois appartenant aux communes d'Egletons (19) et des Rosiers d'Egletons (19).

Une des parcelles est actuellement occupée par une activité. Il s'agit de la parcelle AS 41 appartenant à la commune d'Egletons, hébergeant un Karting. Les autres parcelles sont dépourvues d'activité. Seule la parcelle E 1467 appartenant à Rosiers d'Egletons possède une zone



de stockage de remblai. Au préalable, ces parcelles ont accueilli des activités agricoles ponctuées par des périodes sans exploitation avec la présence de bois/bosquet et/ou zone enherbée.

En raison de l'absence de données précises sur les activités agricoles ainsi que le remblaiement et suivant les données disponibles pour le Karting, l'ensemble du site sera retenu comme sensible.

D'après les informations obtenues de l'étude historique et la visite de site effectuée, plusieurs zones sensibles ont pu être identifiées et sont les suivantes :

- Z1 : AS 41 – le Karting (position du stockage extérieur à même le sol sur la parcelle, la piste, le point bas des eaux pluviales qui est la Goutte Molle)
- Z2 : parcelles ayant accueillies une activité agricole
- Z3 : parcelles accueillant du remblai

7.1.2 ETUDE DE VULNERABILITE (A120)

Géologie :

Le site repose sur les produits de l'altération du substratum, composé de granite porphyroïde riche en pegmatites et aplites à tourmaline, de type limono-sableux à sablo-argileux de plusieurs mètres d'épaisseur.

Eaux souterraines :

La nappe de surface présente dans la zone d'étude est vulnérable du fait de la présence d'horizons relativement peu perméables (matériaux d'altération). De plus, du fait d'une absence d'usages sensibles recensés à proximité du site, ce milieu est considéré comme peu sensible.

Eaux superficielles :

Le cours d'eaux de la Vigne ou dit du Moulin du Prieur est localisé à l'Est de la zone d'étude à 1 km de la parcelle la plus proche et à 1,7 km de la parcelle la plus éloignée. Le Moulin du Prieur est moyennement vulnérable en raison de sa distance avec le site mais peu sensible du fait de l'absence d'usage sensible en aval. Le ruisseau de la Goutte Molle vient traverser plusieurs parcelles nouvellement acquises, il est vulnérable de par sa proximité avec de futures installations mais peu sensible par l'absence d'usage.

Milieu naturel :

Le site est localisé hors zones naturelles protégées, hors zone inondable et de sensibilité très faible vis-à-vis du risque de remontée de nappe.

Le site est localisé hors zones naturelles protégées imposant des règles particulières (site sur une zone de transition d'une réserve de biosphère) mais il possède une sensibilité forte vis-à-vis du risque de remontée de nappe. Une parcelle du site est soumise à une sensibilité faible au retrait-gonflement des argiles.



7.2 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Sur la base des informations recueillies et de la visite de site menée le 15 mai 2018, cette étude a permis de mettre en évidence la présence de zones potentiellement polluantes liées aux activités industrielles exercées par le passé.

Au regard de la reconversion et de l'utilisation des parcelles, DEKRA ne recommande pas la réalisation de sondage. Cependant, dans le cadre de l'activité de FARGES SAS sur les parcelles nouvellement acquises, si des terres nécessitent une évacuation en hors site, il est recommandé de réaliser des analyses afin de vérifier le caractère inerte de celles-ci.



8 LIMITES ET INCERTITUDES DE LA MISSION – JUSTIFICATION DES ECARTS

8.1 INCERTITUDES LIEES A L'ETUDE HISTORIQUE

Incertitudes liées :

- A la bonne foi des personnes interrogées ;
- Au manque d'informations disponibles et recueillies lors de la réalisation de cette étude ;
- A l'absence d'informations sur le détail des éventuels accidents du site.

8.2 INCERTITUDES LIEES A L'ETUDE DE VULNERABILITE

Incertitudes liées :

- A la présence de points d'eau non répertoriés et non identifiés lors de l'enquête du plan de gestion de la pollution.

8.3 AUTRES LIMITES OU INCERTITUDES

Cette étude a été réalisée suivant une méthode généralement employée dans l'industrie et est conforme aux pratiques en vigueur dans la profession.

Les conclusions présentées dans ce rapport sont basées sur les conditions du site telles qu'observées lors de la visite et sur les informations fournies. Les informations obtenues sont supposées être exactes. Cette étude ne peut prétendre à l'exhaustivité.

- Les informations collectées lors des entretiens et des visites du site sont supposées fournies de bonne foi ;
- Le présent rapport et ses annexes constituent un tout indissociable. Une utilisation erronée qui pourrait être faite suite à une diffusion ou reproduction partielle ne saurait engager DEKRA ;
- Des éléments nouveaux mis en évidence lors de l'exécution des travaux, a posteriori de la mission confiée à DEKRA et n'ayant pu être détectés au cours des reconnaissances peuvent rendre caduques certaines des recommandations figurant dans le rapport.

8.4 JUSTIFICATION DES ECARTS

La présente étude a été conduite et réalisée sans écart majeur par rapport à la mission décrite dans la proposition N° 2018-2490-5097 – Version 2.



ANNEXES

Annexe 1 : Fiche descriptive de la masse d'eau souterraine FRFG087

Annexe 2 : Fiches descriptives des masses d'eaux superficielles (Ruisseau du Moulin du Prieur ou de la Vigne et ruisseau de la Goutte Molle)

Annexe 3 : Données Météo France pour la ville d'Egletons



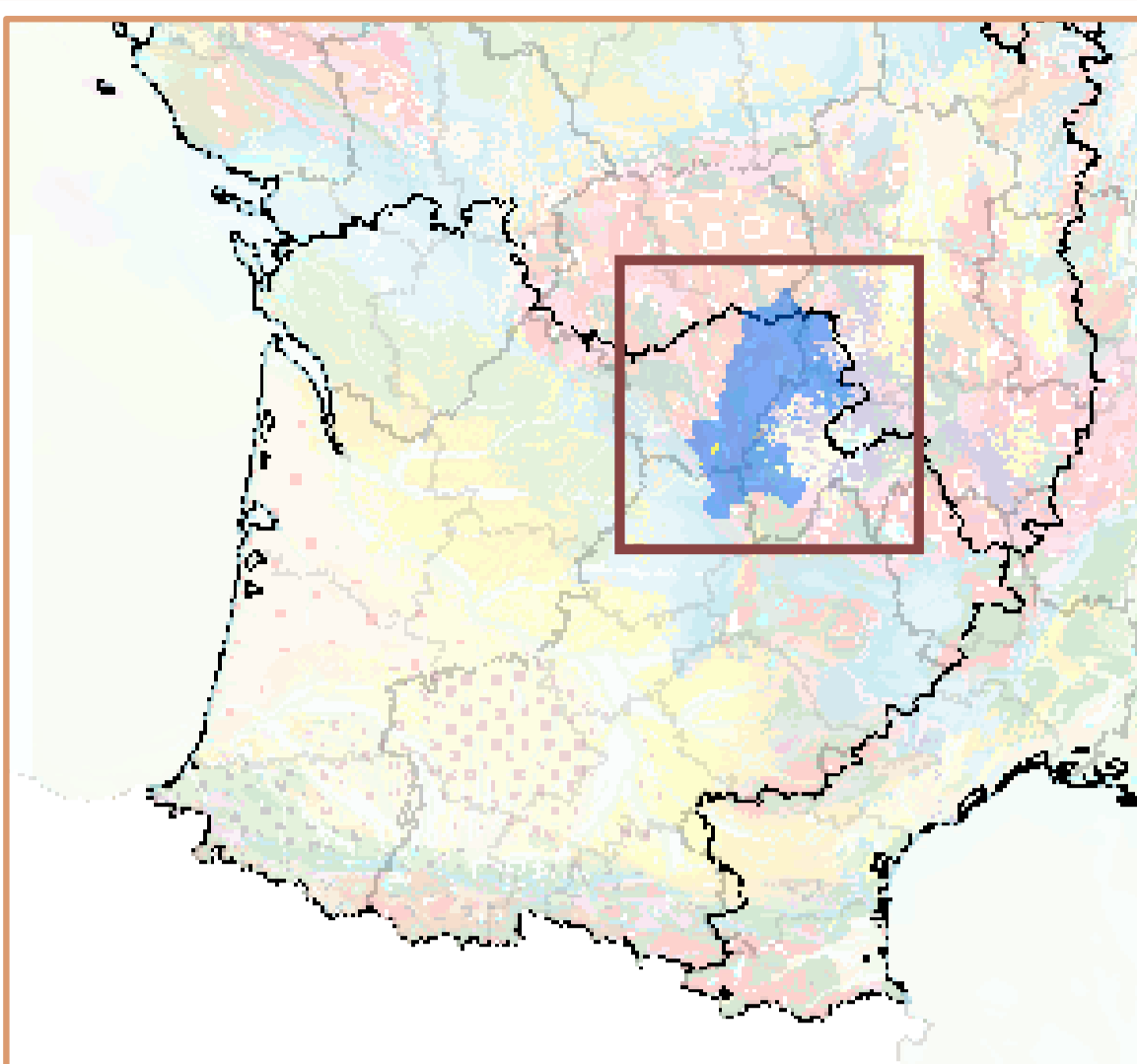
ANNEXE 1 : FICHE DESCRIPTIVE DE LA MASSE D'EAU SOUTERRAINE (FRFG006)



Masse d'eau souterraine : 5006 **EU Code FRFG006**

Nouveau code national (Sandre ve1.1) : **FG006**

Socle BV Dordogne secteurs hydro p0-p1-p2



Eco-Region
Hautes terres occidentales
District
L'Adour, la Garonne, la Dordogne,
la Charente et les cours d'eau

Caractéristiques principales

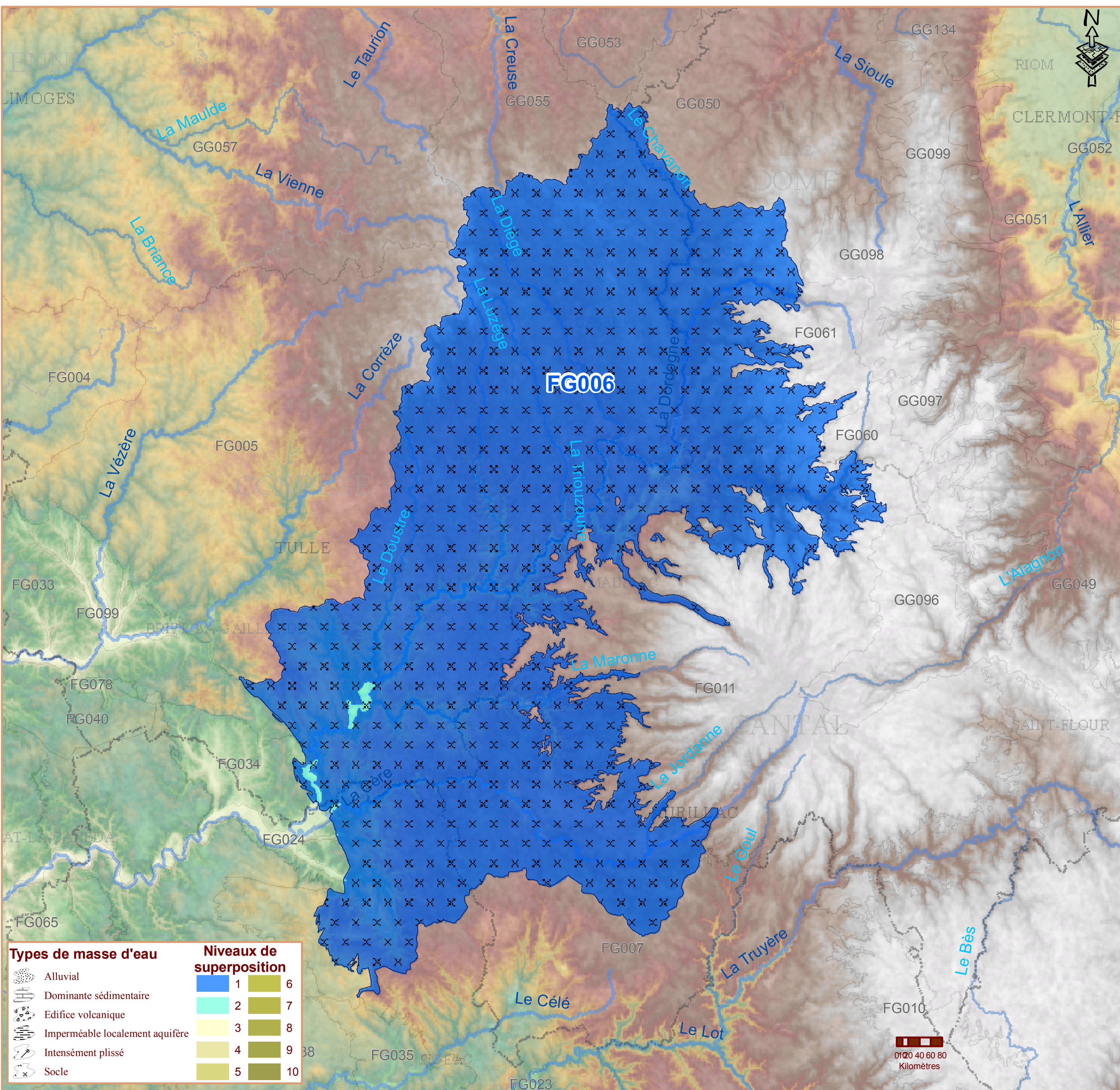
Type Socle
Ecoulement Libre

Caractéristiques secondaires

<i>Karstique</i>	N	affleurante	sous	totale
<i>Intrusion saline</i>	N		couverture	
<i>Entités disjointes</i>	Y	5141	16	5157
<i>Trans-bassin</i>	N	<i>Trans-frontière</i>		N

Niveaux de recouvrement

ordres	%
1	99.70%
2	0.30%



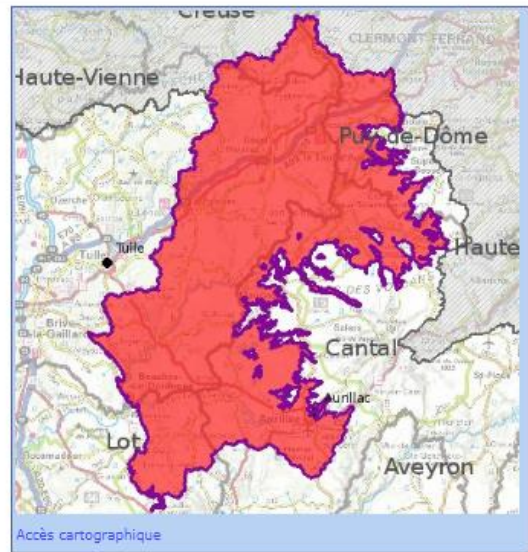
Commentaires
606a, 608, 608p1 et 700 partiels



Les éléments ci-dessous présentent les informations relatives au 2ème cycle de la Directive Cadre sur l'Eau validées en comité de bassin le 1er décembre 2015 et fixées dans le SDAGE 2016-2021.
 Les données du SDAGE 2016-2021

Socle BV Dordogne secteurs hydro p0-p1-p2

Code : FRFG006
Type : Socle
Etat hydraulique : Libre
Superficie : 5157 Km²
Commission territoriale : Dordogne
Département(s) : Cantal, Creuse, Puy-de-Dôme, Corrèze, Lot



Objectif d'état de la masse d'eau (SDAGE 2016-2021)

Objectif de l'état quantitatif :	Bon état 2015
Objectif de l'état chimique :	Bon état 2015

Etat de la masse d'eau (Evaluation SDAGE 2016-2021 sur la base de données 2007-2010)

Les états des masses d'eau souterraines ont été évalués :

- sur la base des règles définies dans l'arrêté du 17 décembre 2008 établissant les critères d'évaluation et les modalités de détermination de l'état des eaux souterraines et des tendances significatives et durables de dégradation de l'état chimique des eaux souterraines.
- selon les recommandations de la circulaire du 23 octobre 2012 relative à l'application de l'arrêté susvisé.

La synthèse des méthodes et critères servant à l'élaboration de l'état des eaux du SDAGE 2016-2021 est décrite dans le document d'accompagnement n° 7

Etat quantitatif :	Bon
Etat chimique :	Bon

Pressions de la masse d'eau (Etat des lieux 2013)

	Pressions
Pression diffuse : Nitrates d'origine agricole :	Non significative
Prélèvements d'eau : Pression Prélèvements :	Pas de pression

Programme de mesures

- de la commission territoriale "Dordogne" (fiche au format PDF)
- Toutes les mesures de la commission territoriale ne s'appliquent pas systématiquement à cette masse d'eau

Données complémentaires

Stations de mesure du Réseau de Contrôle de Surveillance

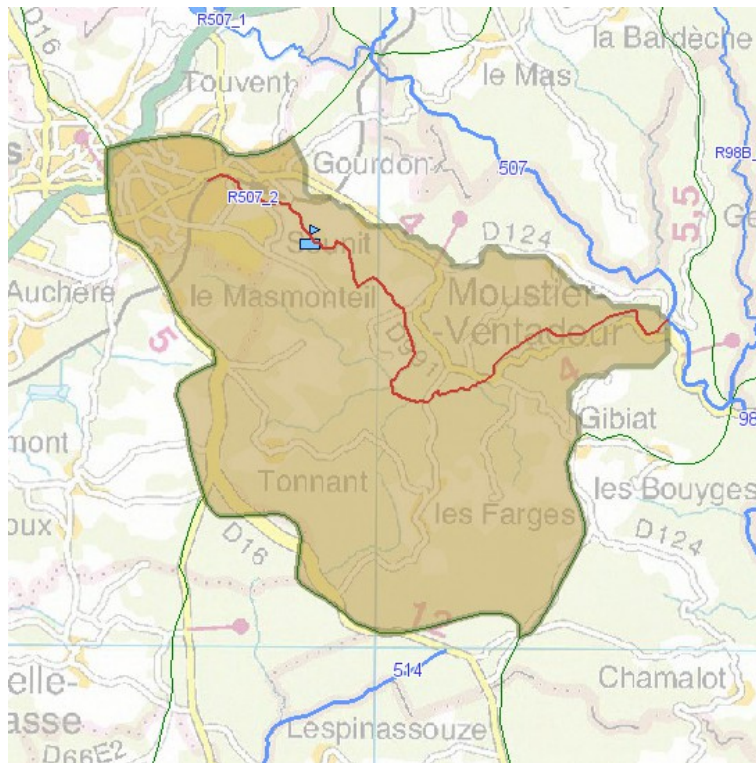
- Fiche de synthèse de l'état des lieux de 2013 et son Guide de lecture
- Sur le site ADES : stations de qualité et de quantité qui ont permis d'évaluer l'état des masses d'eau





*ANNEXE 2 : FICHES DESCRIPTIVES DE LA MASSE D'EAUX
SUPERFICIELLE (RUISSEAU DU MOULIN DU PRIEUR OU
DE LA VIGNE ET RUISSEAU DE LA GOUTTE MOLLE)*



Masse d'eau (Rivière) FRFR507_2 Ruisseau du Moulin du Prieur



 Bassin versant
 Masses d'eau rivières

Ruisseau du Moulin du Prieur

Code	FRFR507_2
Cours d'eau	ruisseau de la vigne (P1140520)
Type	Naturelle
Longueur	7 Km
Commission territoriale	Dordogne
U.H.R.	Dordogne amont
Département(s)	Corrèze

SDAGE-PDM 2016-2021

Les éléments ci-dessous présentent les informations relatives au 2ème cycle de la Directive Cadre sur l'Eau validées en comité de bassin le 1er décembre 2015 et fixées dans le SDAGE 2016-2021.

Objectif d'état de la masse d'eau (SDAGE 2016-2021)

Objectif de l'état écologique :

Bon état 2021

Type de dérogation : Conditions naturelles, Raisons techniques

Paramètre(s) à l'origine de l'exemption : Conditions morphologiques

Objectif de l'état chimique (Sans molécules ubiquistes) :

Bon état 2015

Etat de la masse d'eau (Evaluation SDAGE 2016-2021 sur la base de données 2011-2012-2013)

L'évaluation des états à l'échelle de la masse d'eau s'appuie sur les mesures effectuées au droit de stations ou, en l'absence de mesures, sur des modèles ou des extrapolations.

La synthèse des méthodes et critères servant à l'élaboration de l'état des eaux du SDAGE 2016-2021 est décrite dans le document d'accompagnement n°7 ([http://adour-garonne.eaufrance.fr/upload/DOC/DCE/SDAGE-2016-2021-DOC ACCOMPAGNEMENT.pdf](http://adour-garonne.eaufrance.fr/upload/DOC/DCE/SDAGE-2016-2021-DOC_ACCOMPAGNEMENT.pdf)).

Etat écologique

Indice de confiance

Etat chimique

Indice de confiance

Etat écologique :

Moyen

Faible

Sans molécules ubiquistes

Non classé

Avec molécules ubiquistes

Non classé

Origine : Modélisé

L'Arrêté du 27 juillet 2015 relatif aux méthodes et critères d'évaluation de l'état écologique, de l'état chimique et du potentiel écologique des eaux de surface :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031107256&categorieLien=id>

Pressions de la masse d'eau (Etat des lieux 2013)

Pression ponctuelle

Pression des rejets de stations d'épurations domestiques	Non significative
Pression liée aux débordements des déversoirs d'orage	Non significative
Pression des rejets de stations d'épurations industrielles (macro polluants)	Pas de pression
Pression des rejets de stations d'épurations industrielles (MI et METOX)	Inconnue
Indice de danger « substances toxiques » global pour les industries	Pas de pression
Pression liée aux sites industriels abandonnés	Inconnue

Pression diffuse

Pression de l'azote diffus d'origine agricole	Non significative
Pression par les pesticides	Non significative

Prélèvements d'eau

Pression de prélèvement AEP	Non significative
Pression de prélèvement industriels	Pas de pression
Pression de prélèvement irrigation	Pas de pression

Altérations hydromorphologiques et régulations des écoulements

Altération de la continuité	Minime
Altération de l'hydrologie	Minime
Altération de la morphologie	Elevée

Cours d'Eau : ruisseau de la vigne

Recherchez votre cours d'eau : ▼

[Besoin d'aide?](#)

Résultat de votre recherche

ruisseau de la vigne

Description

Code Hydrographique : P1140520
Longueur : 7 km
Ordre de Horton : inconnu
 Se jette dans... Rivière la Soudeillette (P11-0430) en rive droite.

Autres dénominations locales :

- ruisseau du moulin du prieur
- ruisseau de goutte longue

Informations complémentaires (communes traversées, chaînage des cours d'eau, bassin versant)



Cliquez sur la carte pour naviguer vers un cours d'eau voisin

Les principaux affluents :

Ruisseau de Tonnant (P1140540) en rive droite

Masses d'eau DCE, parties du cours d'eau :

SDAGE-PDM 2016-2021

- Masses d'eau Rivière
FRFRR507_2 Ruisseau du Moulin du Prieur
- Masse(s) d'eau Lac
Aucune
- Masse(s) d'eau de Transition
Aucune

[En savoir plus sur les masses d'eau](#)

Réglementation sur le cours d'eau

- Cours d'eau hors zones vulnérable
- Cours d'eau hors zones sensible
- Classement des cours d'eau

[En savoir plus sur les zones réglementaires](#)

Zonages de programmation et planification

- Contexte piscicole : Inconnu
- Afin de visualiser les zonages du SDAGE sur ce cours d'eau, [basculer vers l'interface cartographique](#) puis cocher les zonages qui vous intéressent (déployer le groupe de couches "SDAGE - programmation")
- Réservoirs biologiques, cours d'eau en très bon état

Bassin	
Réservoir biologique	Ev de la Soudeillette

Station de mesure de la qualité le long du cours d'eau

Code	Libellé	Commune	PK
05068455	Le Ruisseau de goutte longue à Moustier-Ventadour	Moustier-Ventadour	994 656

Stations d'épuration collective le long du cours d'eau

Aucune Station d'épuration collective n'est identifiée comme ayant des rejets dans ce cours d'eau



Cours d'Eau :

Recherchez votre cours d'eau : ▼

[Besoin d'aide?](#)

Résultat de votre recherche

Toponyme inconnu

Description

Code Hydrographique : P1141000

Longueur : 3 km

Ordre de Horton : inconnu

Se jette dans... ruisseau de la vigne
(P1140520) en rive droite.

Autres dénominations locales :

Informations complémentaires (communes traversées, chaînage des cours d'eau, bassin versant)



Cliquez sur la carte pour naviguer vers un cours d'eau voisin

Masses d'eau DCE, parties du cours d'eau :

- Masses d'eau Rivière
Aucune
- Masse(s) d'eau Lac
Aucune
- Masse(s) d'eau de Transition
Aucune

[En savoir plus sur les masses d'eau](#)

Réglementation sur le cours d'eau

- Cours d'eau hors zones vulnérable
- Cours d'eau hors zones sensible
- Classement des cours d'eau

[En savoir plus sur les zonages réglementaires](#)

Zonages de programmation et planification

- Contexte piscicole : Inconnu
- Afin de visualiser les zonages du SDAGE sur ce cours d'eau, [basculer vers l'interface cartographique](#) puis cocher les zonages qui vous intéressent (déployer le groupe de couches "SDAGE - programmation")
- Réservoirs biologiques, cours d'eau en très bon état
Ce cours d'eau n'est ni réservoir biologique, ni cours d'eau en très bon état

Station de mesure de la qualité le long du cours d'eau

Aucune Station de mesure de la qualité n'est référencée sur ce cours d'eau

Stations d'épuration collective le long du cours d'eau

Aucune Station d'épuration collective n'est identifiée comme ayant des rejets dans ce cours d'eau

ANNEXE 3 : DONNEES METEO FRANCE POUR LA VILLE D'EGLETONS





FICHE CLIMATOLOGIQUE

Statistiques 1981-2010 et records

EGLETONS (19)

Indicatif : 19073006, alt : 610m, lat : 45°23'54"N, lon : 02°03'30"E

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
La température la plus élevée (°C)													
												Records établis sur la période du 01-07-1997 au 03-12-2017	
	18	22.1	24.8	27.4	29.7	35	36.1	37.1	31.4	27.4	23.4	17.9	37.1
Date	05-1999	20-1998	14-2012	07-2011	17-2006	27-2011	16-2015	12-2003	03-2005	02-2011	08-2015	19-2015	2003
Température maximale (moyenne en °C)													
												Statistiques établies sur la période 1997-2010	
	6.5	8	11.3	13.9	18.5	22.6	23.6	23.7	20.2	15.9	9.6	6.8	15.1
Température moyenne (moyenne en °C)													
												Statistiques établies sur la période 1997-2010	
	3	3.7	6.5	9	13.2	16.8	17.9	17.9	14.6	11.3	6	3.3	10.3
Température minimale (moyenne en °C)													
												Statistiques établies sur la période 1997-2010	
	-0.6	-0.5	1.7	4.1	7.8	11	12.2	12.1	8.9	6.7	2.4	-0.2	5.5
La température la plus basse (°C)													
												Records établis sur la période du 01-07-1997 au 03-12-2017	
	-12.2	-14.6	-15.5	-4.4	-0.6	2.8	4	4.8	-0.9	-6.3	-11.1	-13	-15.5
Date	30-2004	09-2012	01-2005	14-1998	06-2002	05-2014	17-2000	29-2010	18-2001	25-2003	22-1998	19-2009	2005
Nombre moyen de jours avec													
												Statistiques établies sur la période 1997-2010	
Tx >= 30°C	1.9	2.9	3.1	0.2	.	.	.	8.2
Tx >= 25°C	.	.	.	0.3	4.1	10.8	13.1	12.3	4.9	0.4	.	.	45.8
Tx <= 0°C	3.2	1.6	0.4	0.4	2.0	7.5
Tn <= 0°C	17.2	15.1	10.9	3.5	0.2	.	.	.	0.1	1.9	8.5	15.7	73.1
Tn <= -5°C	5.3	3.6	1.3	0.1	1.1	4.6	16.0
Tn <= -10°C	0.3	0.5	0.2	0.1	0.7	1.7
Tn : Température minimale, Tx : Température maximale													
La hauteur quotidienne maximale de précipitations (mm)													
												Records établis sur la période du 01-07-1997 au 03-12-2017	
	70.4	60.6	74	60.6	47.2	65.6	111.4	60.8	56.6	48	45	65	111.4
Date	12-2004	03-2003	01-2007	26-1998	04-1999	04-2007	05-2001	24-2009	14-2016	10-2000	03-2014	10-2017	2001
Hauteur de précipitations (moyenne en mm)													
												Statistiques établies sur la période 1997-2010	
	131.7	110.1	140	151.3	110.3	92.8	109	103.1	102.8	122.5	155.4	140.7	1469.7
Nombre moyen de jours avec													
												Statistiques établies sur la période 1997-2010	
Rr >= 1 mm	13.4	10.4	12.1	14.8	12.4	8.5	9.9	11.0	9.9	12.0	14.9	12.6	141.7
Rr >= 5 mm	7.6	6.5	8.4	8.9	7.1	4.9	5.5	6.4	5.3	7.6	9.1	8.2	85.6
Rr >= 10 mm	4.7	3.6	5.1	5.8	4.2	2.9	3.6	3.5	3.4	4.4	6.0	5.2	52.2
Rr : Hauteur quotidienne de précipitations													

FICHE CLIMATOLOGIQUE

Statistiques 1981–2010 et records

EGLETONS (19)

Indicatif : 19073006, alt : 610m, lat : 45°23'54"N, lon : 02°03'30"E

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
Degrés Jours Unifiés (moyenne en °C)	Statistiques établies sur la période 1997–2010												
	465.6	402.3	357.2	268.9	153.2	65	42.8	44.2	108.7	207.8	360.4	455.4	2931.5
Rayonnement global (moyenne en J/cm ²)	Données non disponibles												
Durée d'insolation (moyenne en heures)	Données non disponibles												
Nombre moyen de jours avec fraction d'insolation	Données non disponibles												
Evapotranspiration potentielle (ETP Penman moyenne en mm)	Données non disponibles												
La rafale maximale de vent (m/s)	Records établis sur la période du 18–07–2017 au 03–12–2017												
	-	-	-	-	-	-	21.2	11.3	14.8	16.5	16.9	19.8	21.2
Date	-	-	-	-	-	-	19–2017	08–2017	14–2017	19–2017	12–2017	14–2017	2017
Vitesse du vent moyenné sur 10 mn (moyenne en m/s)	Données non disponibles												
Nombre moyen de jours avec rafales	Données non disponibles												
Nombre moyen de jours avec brouillard / orage / grêle / neige	Données non disponibles												

- : donnée manquante

. : donnée égale à 0

Ces statistiques sont établies sur la période 1981–2010 sauf pour les paramètres suivants : précipitations (1997–2010), température (1997–2010).